

Huitième année, N° 48

Faculté de l'Université
de Liège. — Pédagogie

25 FEVR 1929
Publication hebdomadaire

Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs

Le numéro : 2,00 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 22 février 1929

L'étonnante signature

Flamands et Wallons

Aurons-nous un Pape étranger?

Les mémoires du général Wrangel

Les coulisses de la poésie

Du goût musical.

Hugo, journaliste et voyageur

Mgr Louis Picard

Max Wasseige

Maurice Vaussard

Comte Perovsky

J. Calvet

Ernest Closson

André Bellessort

Les idées et les faits - Chronique des idées - La liturgie nuptiale, Mgr J. Schyrgens.
Belgique. — France.

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. : 220,50. Compte chèque postal : 489,16.

CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts
175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS
20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG
55, boulev. Royal

BANQUE - BOURSE - CHANGE

Régie Autonome de "PATRIA"

(Société Coopérative)

23, rue du Marais, BRUXELLES

Télé. honos :
N° 234.00-151.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

THÉÂTRE PATRIA

700 Places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux

Salle des Conférences (SALLE BLANCHE)

1^{er} étage. Accès facile et indépendant

Estrade et installation pour projections lumineuses. 225 fauteuils

Locaux spacieux et confortables

pourvus de tous les perfectionnements
d'installation, de chauffage et d'éclairage,
pour assemblées, représentations théâtrales,
concerts, réunions, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL

Capital . . . fr. 400 000 000.—

Réserves . fr. 504.657.742.94

Total . fr. 904.657.742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en
province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de
375 villes et localités importantes du pays.

Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Rue de la Monnaie, 9, LOUVAIN

Capital : 200.000.000 francs

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

La revue catholique des idées et des faits

L'étonnante signature
Flamands et Wallons
Aurons-nous un Pape étranger ?
Les mémoires du général Wrangel
Les coulisses de la poésie
Du goût musical
Hugo journaliste et voyageur

Mgr Louis Picard
Max Wasseige
Maurice Vaussard
Comte Perovsky
J. Calvet
Ernest Closson
André Bellessort

Les idées et les faits : Chronique des idées : La liturgie nuptiale, Mgr J. Schyrgens. — Belgique. — France.

♦ La paix entre les deux Rome continue à étonner profondément la chrétienté et l'univers entier. On a de plus en plus l'impression d'une date capitale dans l'histoire de l'Eglise et du monde. Une ère nouvelle semble ouverte...

Et les commentaires vont leur train. Si, comme en face de tout événement important, personne n'est à même d'en prédire les suites un peu lointaines; il n'en est pas moins intéressant de noter les diverses réactions, ne serait-ce que pour mieux saisir les forces qui travaillent l'humanité d'aujourd'hui.

Tout ce qui est plus ou moins à « gauche » dans le monde contemporain, depuis les démocrates-chrétiens et les libéraux de toutes nuances jusqu'aux esprits d'extrême-gauche, reste frappé de stupeur. On n'en revient pas!

Les coreligionnaires qui sacrifient au Libéralisme, au Progrès, à la Souveraineté populaire et à la Démocratie sont désorientés. Mais tout catholique, même de gauche, est encore très à droite parce que catholique, et que le catholicisme, avec sa doctrine sur la chute originelle, s'opposera toujours au dogme essentiel de la conception « gauche » du monde, c'est-à-dire la bonté native de l'homme et sa perfectibilité illimitée. Le Peuple du 19 janvier nous a fourni une réaction type de l'esprit moderne devant les événements romains. L'article est signé Jexas mais porte très visiblement la griffe du citoyen de Brouckère. Titre: L'Offensive mondiale de l'Eglise romaine!

Citons

Nous savons, de la bouche de Pie XI même, qu'au point de vue du Vatican, le traité de Latran trouve sa justification dans le concordat avec l'Italie. En le concluant, le fascisme a trahi toutes les valeurs morales et spirituelles auxquelles l'Italie elle-même avait son existence et sa grandeur... régime d'usurpateurs sans avenir qui, pour étayer leur pouvoir précaire, voudraient faire table rase de l'œuvre séculaire de l'esprit moderne et rejeter le peuple italien dans le moyen âge. Le fascisme ne se sent pas sûr tant que ne sont extirpés d'Italie les derniers vestiges de la liberté de penser. Politique d'aventuriers où, nous n'en doutons pas, le duce et ses suppôts laisseront tôt ou tard leur peau.

Vous voyez le ton! On comprend d'ailleurs la colère et la rage des ennemis du catholicisme. Ils étaient si sûrs que l'Eglise n'était plus qu'une puissance du passé. Rappeler-ous l'exclusive prononcée contre Elle par les grandes puissances au cours de la guerre! Et voilà que le Pape recouvre sa souveraineté. Voilà qu'il conclut avec l'Italie nouvelle, avec ce fascisme qui ne devait durer que quelques mois, un Concordat qui jette par terre toutes les idoles édiées, vénérées et adorées par plus d'un siècle de Progrès et de Lumières! La Réaction triomphe, l'Esprit moderne assise la plus cruelle défaite qu'il ait jamais connue. L'Eglise romaine, écrit Jexas, croit l'occasion unique, inespérée, d'imposer son ascendance spirituelle à l'humanité civilisée...

Et le citoyen de Brouckère de déclarer que « le socialisme n'a pas cherché et ne cherche pas à querelle à l'Eglise; mais, soyez-en sûrs, il saura se défendre »!

Jexas conclut

Les éléments démocratiques du parti catholique belge, du centre allemand, des partis catholiques de nombreux autres pays consentiront-ils à se laisser sacrifier comme le Pape a sacrifié au fascisme le parti populaire catholique d'Italie? C'est ce qu'il reste à voir. Et puis, les catholiques n'ignorent pas que sous le régime du suffrage universel, aucun grand parti ne peut s'allier ouvertement à la réaction sans risquer sa ruine. Mais oseront-ils, dans les pays démocratiques, pousser l'offensive jusqu'au bout et engager la lutte contre le système parlementaire?

Au point de vue spirituel, pas plus que sur le terrain politique, le socialisme n'a rien à craindre, au contraire. Si l'Eglise romaine veut tenter le rétablissement du moyen âge en Europe, elle éveillera contre elle des forces dormantes dont elle ne soupçonne peut-être pas l'existence. Le sceptre de la liberté de pensée et du progrès spirituel tombe des mains d'une bourgeoisie rassasiée et vieillissante; il sera porté avec une vigueur nouvelle par une classe ouvrière socialiste sûre de son avenir et qui réunira sous son drapeau tous ceux qui, dans chaque nation, ne méprisent pas les plus nobles conquêtes spirituelles et morales de l'humani-

té gagnées par un effort héroïque des siècles. Et, en somme, ce n'est pas une perspective faite pour nous décourager.

Qui eût jamais pu prévoir que dix ans après la grande guerre « les plus nobles conquêtes spirituelles et morales de l'humanité » seraient menacées!...

L'Eglise essaie toujours d'imposer son ascendance spirituelle à l'humanité. C'est sa mission et sa raison d'être. Le succès ne couronne pas toujours ses efforts, tant s'en faut, parce que, si l'Esprit-Saint empêche l'Eglise d'errer doctrinalement, celle-ci n'en est pas moins composée d'hommes et conduite par des hommes exposés, comme tous les hommes, aux erreurs et aux faiblesses de l'humaine nature; parce que, aussi, le Prince des Ténés oppose à l'action apostolique de l'Eglise du Christ toutes les puissances du mal.

L'heure actuelle semble-t-elle favorable à l'Eglise pour une « offensive mondiale » extraordinaire?

L'Europe n'a cessé de se déchristianiser. Jusqu'à l'avènement de la réaction fasciste, le droit public et les institutions publiques « jouaient » partout contre l'Eglise. Le Saint-Père vient de conclure avec une Italie antirévolutionnaire et antidémocratique un Concordat qui donne à l'Eglise d'Italie une possibilité immense de renouveau extraordinaire.

Et sans doute aurez-vous lu ou entendu que pour cette possibilité-là, pour avantager ainsi le catholicisme italien, le Pape a sacrifié les droits du catholicisme universel.

Comment, et en quoi?

En renonçant à une souveraineté temporelle étendue? A des garanties internationales? En n'acceptant qu'une liberté diminuée?

Un Etat papal plus étendu que l'Etat de la Cité du Vatican était, est, et serait resté irréalisable. Quant à des garanties internationales (lesquelles?) en quoi augmenteraient-elles la liberté du Pontife romain?

Car toute la question est là: la liberté du Pape.

Comment prétendre que cette liberté est moindre aujourd'hui qu'hier?

Certes, demain comme toujours les puissances humaines essaieront de peser sur le successeur de Pierre, d'enrayer son action, d'obtenir des concessions. Tel Pape fut plus épressé, plus énergique ou plus habile à déjouer ces manœuvres que tel autre... et il en sera toujours ainsi.

Le Saint-Père n'a pratiquement rien sacrifié du tout et il a obtenu pour l'Eglise d'Italie d'immenses avantages. Evidemment si les espoirs du citoyen de Brouckère se réalisaient, si l'Italie revenait à « gauche », le Concordat ne durerait guère. Mais voilà que l'Eglise d'Italie tout entière est intéressée au premier chef à ce que le régime nouveau dure et se renforce. Quel triomphe pour Mussolini! Et quelle joie pour ceux qui considéraient le fascisme italien comme un tournant de l'histoire européenne: l'Europe roula à gauche vers l'abîme, elle reprend enfin à droite vers le salut.

L'Italie nouvelle sera-t-elle désormais le « soldat de la Papauté »? L'Italie fasciste tentera-t-elle d'employer à des fins italiennes sa qualité nouvelle de grande puissance catholique? Très probablement. Et les Papes n'auront sans doute pas facile pour empêcher qu'un nationalisme jeune, conquérant, impérialiste ne compromette, en Orient surtout, le catholicisme universel, qui n'est lié à aucune race, à aucune langue, à aucune nation. Que l'Italie retire de grands avantages nationaux de la paix conclue, ce n'est que juste. Que, ce faisant, elle serve les intérêts de l'Eglise paraît probable et très souhaitable. Mais que le nationalisme italien n'est pas sans danger, qui le nierait?

Quoi qu'il en soit, réjouissons-nous comme catholiques, comme Belges, comme antidémocrates et antilibéraux du grand événement romain, le plus encourageant, pour ceux qui se refusent à croire irrémédiable la décadence de notre vieux monde, depuis 1789

L'étonnante signature

L'événement qui vient de se passer à Rome est un des plus considérables de l'histoire. Pauvres mots usés que l'on est obligé d'employer pour exprimer une conviction toute frémissante.

La Question Romaine est résolue.

Pour mesurer l'immensité de cette bénédiction qui descend sur la terre, peut-être suffirait-il de se rappeler le cri de triomphe qui jaillit de l'enfer et de toutes les loges maçonniques lorsque le Souverain Pontife fut dépouillé de ses États et de sa royauté temporelle. Cette spoliation est un des maîtres coups, un des chefs-d'œuvre de la franc-maçonnerie.

Cette fois-ci, c'est un cri de rage qui déchire l'enfer et tous les autres des ennemis de l'Église.

L'accord signé le 11 février 1929 par S. Em. le cardinal Gasparri, plénipotentiaire de S. S. le Pape Pie XI, et par M. Mussolini, plénipotentiaire de S. M. le Roi Victor-Emmanuel, résout définitivement, supprime, comme le Saint-Siège le déclare lui-même, la Question Romaine.

Le Saint-Siège protestait contre la spoliation dont il avait été victime en 1870. Ce n'était pas uniquement, ce n'était pas principalement à la manière des monarchies déchues ou de n'importe quel possesseur injustement dépouillé. S'il n'y avait eu que le vol des États pontificaux, dans l'intérêt de l'Église et de l'Italie, le Pape, après quelque temps, aurait pu — et nous irions volontiers jusqu'à dire aurait dû — s'incliner devant le fait accompli. L'Italie « une et indivisible » valait bien les sacrifices qui étaient demandés au Saint-Siège, comme aux Bourbons de Naples et aux Habsbourg autrichiens.

Mais le Saint-Siège exigeait la souveraineté temporelle pour un motif imprescriptible, pour un motif qui lui interdisait à lui-même de s'incliner jamais devant le fait accompli. Et ce motif, le voici.

Il n'y a pas de milieu, en ce bas monde, entre souveraineté et sujétion. Qui n'est pas Souverain est sujet. Sujet privilégié peut-être; sujet quand même.

Or le Pape ne pouvait accepter d'être sujet d'aucune puissance humaine. Sujet protestataire plutôt que sujet privilégié (tel fut son choix après la spoliation). Et sa protestation fut intransigeante, absolue. Sa protestation lui donnait plus de liberté et de prestige que tous les privilèges et toutes les garanties qui lui étaient offerts par le gouvernement italien. Cette protestation appelait en outre une condition meilleure, tandis que l'acceptation des privilèges et des garanties eût rendu définitive une situation insuffisante et inadmissible.

Il était inacceptable que le Souverain du Royaume de Dieu fut sujet d'un royaume de ce monde.

Le Saint-Siège ne voulait tenir son indépendance que de lui-même, c'est-à-dire de sa propre souveraineté temporelle.

Il n'accepta pas de la recevoir des bonnes grâces du gouvernement italien.

Et lorsque, après la guerre, on parla d'internationaliser la Question Romaine, c'est-à-dire, de remplacer les garanties italiennes par des garanties internationales, le Saint-Siège répondit que cette solution n'était pas plus acceptable que la solution proposée en septante par le gouvernement piémontais. Encore une fois, une seule garantie d'indépendance n'était pas indigne

de la souveraineté spirituelle du Saint-Siège : sa propre souveraineté temporelle.

Cette souveraineté temporelle lui est rendue. Dans toute la force du terme, le Pape redevient souverain temporel. D'aucune manière et dans aucun sens, il n'est sujet de l'Italie. Il est maître de territoires et de sujets qui ne sont, en aucune façon non plus, territoires ni sujets de l'Italie.

L'étendue de son royaume ne fait rien à l'essence de sa royauté.

D'ailleurs, comme Sa Sainteté l'a fait elle-même remarquer dans un discours prononcé le jour même de la signature de l'accord, ne faut-il pas considérer la qualité autant et plus que la quantité et, dès lors, la Cité du Vatican ne doit-elle pas être proclamée un grand royaume?

Ce qui intéresse exclusivement le Saint-Siège, c'est l'aptitude de ce royaume à garantir l'indépendance du pouvoir spirituel de Pierre. Or, plus la Cité du Vatican est petite territorialement, plus elle est en outre identifiée avec les lieux et les édifices sacrés ou servant directement à l'administration centrale de l'Église, plus elle est intangible par des agresseurs politiques.

Elle n'a pas les moyens matériels de se défendre, c'est vrai, mais quel serait aujourd'hui le royaume pontifical à même de faire face aux éventualités belliqueuses, que n'ont pas encore écartées, hélas, les conférences du désarmement?

Ensuite, que d'embarras inextricables pour une puissance spirituelle dans les charges écrasantes d'un État moderne, avec la facilité et la liberté des communications, avec l'audace irréfutable des propagandes d'idées subversives et antireligieuses?

La Providence et les instruments dont elle s'est servie ont réglé avec une sagesse éclatante cette question que l'on jugeait hier encore insoluble.

Sans manquer d'égard, semble-t-il, à qui que ce soit, on peut constater que les deux principaux de ces instruments providentiels furent Sa Sainteté elle-même et M. Mussolini. Du côté ecclésiastique, le souverain; du côté civil, le ministre.

Pie XI lui-même, dans son discours aux professeurs et étudiants de l'Université catholique de Milan, disait avec le sourire que, pour résoudre un tel problème, il fallait peut-être, d'une part, un Pape alpiniste, que les difficultés les plus formidables n'intimident pas, et un Pape bibliothécaire, habitué aux rigueurs et aux patiences de la méthode scientifique; et, d'autre part, un homme qui ne s'en laisse pas imposer par les fétiches; d'autant plus redoutés, on le sait, et d'autant plus vénérés qu'ils sont plus difformes et plus affreux.

L'acte politique posé par M. Mussolini, et qui a inscrit son nom en caractères glorieux dans l'histoire ineffaçable, exigeait une conception très nette et très souple, avec une volonté tenace et imperturbable. Toute activité politique requiert d'ailleurs semblable conception et semblable ténacité, quel que soit le système de gouvernement en vigueur. Mussolini, dans le système fasciste, vient de faire une fois de plus ses preuves et il n'est peut-être pas de gouvernement au monde qui ne doive envier au gouvernement italien sa maîtrise et son efficacité.

Ce qui, dans le système fasciste et le gouvernement actuel de l'Italie, est un fait, dans le gouvernement de l'Église, est un droit.

La forme du gouvernement de l'Eglise est purement monarchique. A un homme, tout pouvoir a été donné par le Christ. Les Evêques sont également d'institution divine; mais, d'institution divine, ils sont entièrement subordonnés au Souverain Pontife. La solution de la Question Romaine intéressait toutes les provinces ecclésiastiques et tous les pays de l'univers. C'est pour eux tous que les Papes doivent avoir la préoccupation d'une indépendance absolue et incontestable. Et Pie XI a pris sur lui seul la responsabilité d'une décision qui engage l'avenir de l'Eglise et de la civilisation. Quelle confiance en l'assistance divine et quelle virilité de caractère suppose une telle décision!

Et aussi quelle connaissance de la psychologie humaine. Les négociations délicates et laborieuses pour la solution de la Question Romaine ne pouvaient aboutir que dans le secret le plus absolu. Imaginez un parlement appelé à donner son avis ou seulement son autorisation. C'était l'échec avant de commencer. Cette affaire ne pouvait être traitée qu'entre un Pape et un monarque absolu ou un dictateur. En sorte que ce n'est pas seulement le Duce, mais le fascisme lui-même qui, dans toute cette affaire, apparaît comme un instrument providentiel.

Quant à l'autorité suprême et inconditionnée du Souverain Pontife, avec quel éclat elle s'est manifestée en ces circonstances et quelle signification auront pris, le 12 février dernier, au moment où Pie XI entraînait solennellement dans Saint-Pierre, les paroles divines clamées par le chapelle sixtine : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle!

La Question Romaine seule eût fait l'objet des pourparlers que proposa d'abord Mussolini. Mais Sa Sainteté fit immédiatement remarquer qu'une autre question devait être examinée et résolue en même temps, la question d'un concordat entre l'Eglise et l'Italie.

En effet, comment l'Italie pourrait-elle reconnaître logiquement une des conditions nécessaires au gouvernement spirituel du Saint-Siège, la souveraineté temporelle, sans admettre également d'autres conditions essentielles à la mission de l'Eglise, et qui relèvent, comme la première, du gouvernement italien.

Mussolini se rendit immédiatement à cette observation de Sa Sainteté, et les pourparlers s'engagèrent simultanément pour la solution de ces deux formidables questions.

Le concordat qui fut signé à Saint-Jean de Latran en même temps que l'accord entre le Pape et le Roi d'Italie pour la solution de la Question Romaine, est un des plus parfaits, des plus conformes à la thèse catholique, qu'aient enregistrés les chancelleries vaticanes.

L'Eglise et les institutions de l'Eglise, telles que les congrégations religieuses, y sont reconnues et traitées avec honneur par le pouvoir politique. Elles ne sont pas rangées sous l'étiquette neutre d'association sans but lucratif.

Le sacrement de mariage, sous son appellation et sa formalité de sacrement, y prend aussi valeur légale et officielle. Il est proclamé seul et unique contrat matrimonial, aussi bien devant l'Etat que devant l'Eglise. Son inscription, par les soins du clergé, dans les livres de l'état civil, assurera aux époux catholiques les effets civils du mariage.

Le libéralisme, depuis qu'il existe, a-t-il jamais subi pareille défaite?

L'Action catholique, cette forme et cette organisation d'apostolat recommandées avec une telle insistance par les Souverains Pontifes et spécialement par S. S. le Pape Pie XI, qui a dû plusieurs fois les défendre contre les prétentions et les violences fascistes, est de même entourée d'honneur et de garanties par le Concordat.

La ville de Rome, qui entend bien rester et devenir de plus en plus une grande ville moderne, s'engage à ne plus jamais oublier qu'elle est la ville des Papes. Tout ce qui serait en contradiction avec ce titre glorieux en sera banni impitoyablement.

Nous ne possédons pas encore dans son intégralité le texte du Concordat qu'ont signé le 11 février les plénipotentiaires du Saint-Siège et de l'Italie. Mais ces quelques stipulations ne suffisent-elles pas à justifier notre affirmation qu'il est un des plus parfaits que connaisse l'histoire de l'Eglise?

Et une des conséquences de cette cranerie avec laquelle M. Mussolini a abordé la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat italien est qu'on ne pensera pas à dire de lui et de l'Italie qu'ils sont allés à Canossa. Ce n'est pas une défaite, mais une victoire. Une victoire pour l'Italie comme pour le Saint-Siège. Tellement les intérêts de la société civile et de la société religieuse sont solidaires. Ce sont les demi-solutions, les solutions honteuses qui donnent aux gouvernements cette attitude et cette démarche humiliantes, alors qu'ils se prétendent inspirés par la fierté nationale et par un souci de haute indépendance.

Mussolini, avec une netteté et une justesse admirables, parce que, ainsi que l'a noté Sa Sainteté, il est exempt de préjugés et de fétichisme, a fait le grand geste commandé par l'intérêt national, la situation privilégiée et les traditions catholiques de l'Italie.

LOUIS PICARD.

Flamands et Wallons

Le bureau de l'Union catholique a été appelé à discuter de façon approfondie le problème flamand. Son Président en exercice, M. Rubbens, a jeté dans la *Revue catholique des idées et des faits* un cri d'alarme auquel aucun catholique belge n'est resté insensible.

Son article, écrit dans une langue impeccable, ce qui réjouit nos coeurs wallons, est un appel à tous les gens de bonne volonté auxquels il demande de faire un effort pour comprendre la gravité de la situation. De son côté le vicomte Poulet a fait à l'Union catholique un exposé de la question flamande — lui aussi nous a dit combien il est urgent de traiter cette question à fond.

La *Revue catholique*, depuis longtemps, traite assez durement ceux qui restent indifférents à ce grave problème et surtout ceux qui, s'en occupant, paraissent à ses yeux n'en pas saisir l'importance et rester incompréhensifs aux revendications des Flamands.

C'est ce qui m'a amené à me demander quelle devait être à l'heure actuelle l'attitude des catholiques wallons, vis-à-vis de cette question et d'en faire part au bureau de l'Union catholique.

J'ai donné mon sentiment en toute simplicité et en mon nom personnel, désireux surtout de prouver à mes amis catholiques du pays flamand qu'ils trouveraient en nous des auxiliaires animés du désir très sincère de les seconder utilement. Mon but était surtout d'établir que l'état actuel des esprits dans le nord du pays, ne peut être motivé par l'attitude des Wallons et surtout des catholiques wallons; que le mal dont on souffre est un mal flamand et auquel les Flamands doivent eux-mêmes porter remède mais que ce mal ne pouvait laisser les Wallons indifférents, car il touche au problème le plus grave: celui de l'unité de la Belgique. Nous reconnaissons qu'il est temps pour nos amis de trouver le remède à ce malaise et de prouver au pays, ce dont nous ne doutons nullement, que la masse des Flamands est profondément attachée à la Belgique et à nos institutions nationales, qu'elle se sépare nettement et condamne sans réserve ceux qui crient « A bas la Belgique », car le pays wallon lui aussi a sa dignité, lui aussi est attaché par les fibres de son cœur et par les calculs de sa raison à l'unité de la Belgique, et il a le droit de savoir si, oui ou non, le peuple flamand entend rompre avec les minorités séparatistes.

A ce prix il n'est pas de concessions que nous ne soyons prêts à faire sur certaines idées et sur des conceptions anciennes.

Et tout d'abord, quels sont les griefs que forment actuellement les Flamands?

Quand je dis les Flamands, je tiens à faire ressortir une constatation faite par M. Rubbens lui-même et que je reprendrai textuellement.

« La grande majorité du peuple flamand est indifférente ou loyaliste. C'est littéralement exact... Cet indice n'a aucune valeur. Le tout est de savoir ce que pensent et sentent les minorités agissantes ». Il est donc établi que l'agitation dont on souffre est le fait de minorités. La masse ne se sent nullement opprimée.

Quels sont donc les griefs de ces minorités?

M. Rubbens nous dit : Ils rêvent d'une Flandre purement flamande d'esprit et de cœur, magnifiquement flamande d'expression et d'allure, douée d'une organisation intellectuelle, artistique, sociale, économique, technique modèle.

La *Revue catholique* déclare : « Ce qu'ils veulent est vague et imprécis en un certain sens et très net par ailleurs. Il y a un primat du français, surtout dans la Belgique officielle, qu'à tort ou à raison la Flandre prétend ne pas accepter ».

Le vicomte Pouillet déclare : « Les Flamands veulent être traités chez eux comme les Wallons le sont chez eux ».

Et si nous demandons à nos amis de préciser leurs griefs, de nous les exposer pour que nous puissions au moins leur dire ce que nous en pensons et rechercher les moyens de leur donner satisfaction on nous donne bien peu de précisions.

M. Pouillet nous dit qu'au point de vue judiciaire il reste beaucoup à faire. Que dans l'enseignement, surtout dans l'enseignement libre, il y a des choses qui laissent beaucoup à désirer.

La *Revue catholique* déclare : « Nous pourrions apporter des noms de titulaires de hautes charges, officielles ou non, en pays flamand et qui ignorent pratiquement la langue flamande. »

Avouons que tout cela est très vague et que si nous examinons cette situation en Wallons, nous avons le droit de nous demander ce que, en tant que Wallons, nous pouvons pour améliorer cet état d'esprit.

Si on essaye de se pénétrer de l'état d'âme de ces minorités agissantes auxquelles M. Rubbens fait allusion, on sent qu'il y a un sentiment de révolte contre l'ascendant qu'a pris le français en Belgique, on souffre d'entendre répéter que la culture française est supérieure à la culture flamande et on veut exclure le français des Flandres pour y développer une culture exclusivement flamande. Poussant jusqu'au bout les choses, on soutient, comme le dit un journal libéral flamand, qui le constate sans l'approuver, que la Flandre, dans le cadre de la Belgique, est incapable de se développer dans son intégrité ethnique.

La masse des Flamands ne pense pas comme cela, mais les extrémistes mettent le pays devant cette triste réalité et M. Rubbens résume la situation des nationalistes comme suit : « Le nationalisme, même victorieux dans les esprits libres, est et demeurera encore longtemps purement négatif et mystique, il ne pourrait subir, actuellement d'épreuve plus redoutable que d'être placé devant la nécessité de réaliser son objectif *hic et nunc* ».

Si on demande aux Flamands qui sont restés attachés sincèrement à la Belgique et qui mettent l'unité nationale au premier plan de leurs discussions, quels remèdes on peut apporter à ce dangereux état d'âme, nous les entendons tous nous dire :

Faites que la Flandre se sente aimée, c'est le mot du comte de Lichtervelde : « que la Belgique se fasse aimer par elle ».

C'est la *Revue catholique* qui nous dit : Vous ne calmez les esprits qu'en forçant les cœurs. Aimez les Flamands et une Flandre flamande et cet amour vous inspirera les gestes nécessaires.

M. Rubbens reprend le mot du comte de Lichtervelde.

Le journal flamand auquel nous faisons allusion, abonde dans le même sens. « Il faut faire naître autour du Flamand une atmosphère d'estime et de sympathie. »

A ces appels, il n'est aucun Belge qui puisse rester insensible et nous catholiques wallons moins que tout autres et en raison de l'attachement que nous portons à la Belgique, une et grande.

Nous avons donc pour devoir de faire un retour sur nous-mêmes et de nous demander, si nous avons toujours étudié et essayé de résoudre la question flamande comme elle devait l'être.

Nous ne permettons à personne de douter de la sincérité de

nos opinions. Je dis plus : nous ne permettons à personne de penser que notre conception ait été égoïste. Faut-il y persister, voilà la question.

Nous avons toujours cru, et je le dis sans préjuger de notre attitude future, que la langue française était un lien qui unissait les deux parties du pays; nous estimions que ce langage commun tout au moins à une élite, renforçait l'unité de la nation.

Nous voulons, et c'était la pensée de nos Constituants, maintenir la langue française en Flandre comme il était impossible, dix siècles d'histoire l'établissent, d'introduire comme trait d'union la langue flamande en Wallonie. Nous verrons tantôt s'il y a lieu de persister dans notre conception.

Il est un autre grief qu'on fait aux Wallons — et où je n'hésite pas à dire que ce grief est fondé. Nous avons trop cru que ce qui flamandisait la Flandre diminuait nécessairement la Belgique — la phrase est de la *Revue catholique*.

Le moment est venu, après avoir fait cet examen, de voir comment nous pouvons, autrement qu'en paroles, témoigner à nos frères Flamands cet amour qui leur est nécessaire.

Car il n'est pas douteux, non seulement que s'il y a eu chez nous à l'égard des Flamands quelques manifestations de causticité wallonne, nous n'avons jamais cessé de les considérer comme nos frères et des frères aimés. Que les deux races se rencontrent dans le monde des savants, des artistes, des salons, de la politique du barreau, des casernes, du travail, on ne citerait pas un cas où les Belges ne se sont pas rencontrés en frères égaux et profondément sympathiques.

Comment pouvons-nous leur prouver par des actes que nous sommes désireux qu'ils soient Belges chez eux comme nous chez nous? Quel aveuglement ne faudrait-il pas pour essayer de leur imposer le primat dont on parle plus haut?

Quand la communauté d'une glorieuse histoire et de la guerre ne nous aurait pas soudés l'un à l'autre, comment pourrions-nous, par manque de générosité, compromettre une unité qui s'impose aux plus aveugles et aux plus exaltés, quand ils raisonnent encore?

Que serait la Wallonie sans notre métropole anversoise, sans nos plages du littoral, sans les industries spéciales qui fleurissent en Flandre?

Que serait la Flandre sans nos charbonnages, nos puissants centres industriels de Liège et du Hainaut, sans nos admirables sites ardennais?

Je n'hésite pas à dire, nous sommes frères et nous aimons profondément nos frères. Cherchons ensemble les remèdes à leur émotion sentimentale.

Faisons abstraction de ces minorités qui ne veulent pas l'égalité, qui veulent la victoire — de ceux qui veulent déchirer la Patrie, de ceux qui blasphèment leur mère en criant : « A bas la Belgique ».

Et écoutons les revendications de ces Flamands qui sont Belges aussi Belges que nous.

Faisons même abstraction du vague du problème, qui paraît être d'ordre moral et sentimental, et demandons leur de nous ouvrir le cahier de leurs revendications.

Elles ne sont pas précisées dans aucun des articles auxquels j'ai fait allusion, essayons cependant de les déterminer.

Constatons tout d'abord que le problème est exclusivement linguistique et racique. Le peuple flamand, en effet, ne se plaint pas d'être moins favorisé que la Wallonie au point de vue des subsides, des travaux, des voies de communication — à ce point de vue c'est plutôt la Wallonie qui serait en droit de formuler des critiques.

Constatons ensuite que, dans l'état actuel du problème, les Flamands, par leur connaissance des deux langues, ont un réel avantage sur les Wallons, de nombreuses places leur sont en effet accessibles qui sont fermées devant des Wallons quelquefois du plus haut mérite.

Cette considération doit en fait retenir notre attention. Ceci dit, de quoi les Flamands se plaignent-ils de façon précise? Je n'ai retenu des discussions qui ont eu lieu au sein de l'Union catholique et de la littérature que j'ai parcourue, que quelques précisions (M. Pouillet les a formulées), relatives à l'enseignement et à l'administration de la justice.

Pour l'enseignement on nous demande que la langue véhiculaire en Flandre soit le flamand.

Mais nous sommes parfaitement d'accord. Rien dans la loi n'y contredit et nous serions aussi ridicules de vouloir nous y opposer que si les Flamands demandaient qu'en pays wallon l'enseignement soit donné autrement qu'en français.

M. Pouillet se plaint que certains établissements libres ne comprennent pas. Reconnaissons que ce n'est pas à nous à le leur faire comprendre.

Une question plus grave se présente ici : celle de l'Université de Gand.

Le problème est sérieux, indépendamment même de la question linguistique. Catholiques, avons-nous intérêt à diminuer l'influence de l'Université de Louvain dans le pays flamand? Cependant depuis la loi qui a donné lieu à des discussions si passionnées, le calme s'est fait, de nombreux Wallons ont réfléchi et j'en connais beaucoup et je suis du nombre qui ne verraient pas d'inconvénient à accorder aux Flamands qui sont vraiment Belges le droit exclusif de décider cette question au mieux des intérêts de la Patrie.

Quant à l'administration de la Justice, ici encore on ne demande pas de changement à la loi. On se plaint de l'application qui en est faite par les Flamands eux-mêmes. On se plaint qu'en Flandre on plaide les procès civils en français. Ce n'est pas de nous qu'on se plaint. Qu'y pouvons-nous?

Arrangez-vous donc entre vous; que peut nous importer, à nous, Wallons, du moment où nous reconnaissons que nous ne pouvons plus espérer voir le français langue commune aider à la fusion de nos destinées, qu'on plaide en flamand à Audenaerde, si on ne nous oblige pas à plaider en flamand à Dinant?

Encore une fois c'est là une question qui doit se débattre entre Flamands.

Reste un dernier grief que j'ai entendu formuler. On nous dit: la loi relative à l'emploi des langues en matière administrative serait admissible si elle était appliquée; malheureusement, elle ne l'est pas.

Ici, Wallons, malgré l'infériorité manifeste dans laquelle nous met cette loi, nous pouvons quelque chose. Nous devons nous employer à la faire respecter et ce sans arrière-pensée; mais encore une fois le vague de notre adhésion correspond au vague des plaintes.

Les hommes politiques flamands se plaignent d'être obligés, pour être sans doute mieux compris, de correspondre en français avec certains organismes. Qu'ils s'en prennent à eux-mêmes, qu'ils soient conséquents avec eux-mêmes, encore une fois qu'y pouvons-nous?

Voilà tout ce que j'ai pu retenir des griefs précis formulés, le reste est une discussion sur la culture.

Il faut malgré ce peu de griefs donner confiance au peuple flamand. Car ces griefs disparus, le mouvement continuera si les Flamands ne sont pas les maîtres chez eux sans intervention des Wallons et on cherche les moyens d'y arriver.

Les exaltés, une partie des minorités agissantes, ne déguisent pas leur pensée: ils suivent le drapeau de Borms, le traître, ils veulent un Etat indépendant ou relié aux nations qui le touchent et qui les méprisent — ils crient: A bas la Belgique. Méprisons-les comme les Allemands le faisaient pendant la guerre.

D'autres avancés envisagent la séparation du pays au point de vue politique sous un Souverain unique. Ne nous arrêtons pas.

Enfin certains ont cru trouver dans la séparation administrative du pays une solution heureuse — c'est la solution boche, elle est par conséquent détestable. En fait, elle rendrait l'unité du pays impossible. Elle est absolument contraire au sentiment du pays catholique. Un gouvernement, une administration, un parlement, une armée.

Enfin et ici de nombreux et de vrais Belges voient un moyen d'apaisement, il y a la décentralisation plus ou moins accentuée.

La décentralisation, c'est l'attribution aux pouvoirs provinciaux, ou à certaines agglomérations, d'une partie des prérogatives appartenant à l'Etat. La revue *La Terre wallonne* a recueilli à ce sujet les avis de nombreuses personnalités.

Je n'hésite pas à déclarer après avoir lu les avis émis qu'il ne faut entrer dans cette voie qu'avec la plus grande circonspection. Toute modification actuelle serait un acheminement vers une séparation déguisée; j'aime la déclaration faite par M. Van de Vyvere à l'Union catholique qu'il est partisan du système uni-

taire — et quand il nous dit que les catholiques flamands ne sont partisans de la décentralisation que dans la mesure où elle intéresse les Wallons, je lui réponds qu'elle ne nous intéresserait que dans la mesure où elle résoudre la question flamande, car actuellement il n'y a pas de question wallonne.

Le Parlement peut remettre aux provinces le soin de trancher certaines questions linguistiques, d'accord, mais ce n'est pas là la décentralisation et quand M. Pouillet écrit qu'un régime de décentralisation peut assurer les droits linguistiques des deux peuples, il ne s'agit en réalité pas de décentralisation dans son esprit, il n'est question que de régler certaines questions d'ordre purement spécial dans l'administration, les tribunaux, l'enseignement, j'y adhère, mais je fais des réserves pour ce qu'il dit à ce sujet de l'Université de Gand.

Cette décentralisation ne donnerait aucun droit nouveau à nos provinces wallonnes et on peut faire la chose sans employer le mot.

Dans la voie que je viens d'indiquer, nous n'hésitons pas à nous engager, mais à la condition principale, formulée et absolue, que de près ni de loin les mesures qui seraient prises ne puissent être considérées comme un acheminement vers un séparatisme quelconque que nous réproprions autant comme Belges que comme catholiques.

Et maintenant catholiques, nous avons un devoir à remplir. Wallons, c'est de faire sentir à nos frères Flamands que nous comprenons le mal dont ils souffrent et que nous nous emploierons avec abnégation à y porter remède. Flamands, c'est de montrer au Pays que son unité n'est pas en danger et que vous saurez enrayez ce mouvement de séparatisme qui empoisonne la vie nationale en troublant l'esprit d'une jeunesse qui s'égare et qu'il faut ramener à vos côtés.

MAX WASSEIGE,

Sénateur suppléant,

Conseiller provincial,

Vice-président de la Fédération des Cercles et Association catholique.

Aurons-nous un Pape étranger?

L'une des premières conséquences que l'opinion catholique française, dans son ensemble, a tirée du traité de Latran est que le prochain Pape ne serait pas Italien d'origine, encore qu'on ne puisse espérer ni peut-être même souhaiter qu'il fut Français, comme au temps des papes d'Avignon.

Cette conclusion semble au moins hasardeuse et on nous permettra de rappeler qu'étudiant dans un livre récent (1) *les privilèges italiens dans l'Eglise universelle* — chapitre publié, d'ailleurs, ici même lorsque l'ouvrage parut en librairie (2), — nous avions formulé l'opinion qu'« avec tous les défauts qu'on leur connaît ou qu'on leur suppose, les cardinaux italiens ont, d'ordinaire, un sens comme inné de l'universel, une absence de raideur dans les méthodes et dans les manières, une impartialité et une bonne grâce qui ne sont pas toujours l'apanage des princes de l'Eglise d'autres nationalités. »

Il ne s'agit pas seulement de savoir, en effet, si pour mieux marquer l'indépendance du Saint-Siège à l'égard de l'Italie royale, le Souverain Pontife va augmenter le nombre des cardinaux étrangers et faciliter ainsi l'élection d'un Pape non italien, mais s'il y aurait lieu de se réjouir d'une telle éventualité au point de vue des intérêts de l'Eglise — les seuls à envisager en l'espèce — et quelle nation pourrait prétendre à l'honneur d'un tel choix?

(1) *Sur la nouvelle Italie*. (Paris, Valois, 1928). Un vol. in-8° écu, 15 francs.

(2) Numéro du 25 mai 1928.

En dépassant ainsi le domaine des impressions subjectives, on s'aperçoit que la réponse à cette double question est malaisée.

Non pas que nous partagions le moins du monde l'opinion assez naïvement outrecuidante de ce jeune clerc italien devant qui un prélat français marquait quelque dépit de l'écrasante prépondérance numérique des Italiens dans les Conseils de l'Eglise : « Mais, Monseigneur, c'est que le Saint-Père n'en trouve pas ailleurs qui soient dignes de si hautes charges ! » Sans vouloir rabaisser les mérites du clergé italien dans sa généralité, il nous paraît, au contraire, que les sujets d'élite sont proportionnellement plus nombreux parmi les prêtres français et allemands, par exemple, — pour ne parler que de deux pays très différents et connus de nous — que parmi leurs confrères de la Péninsule.

Seulement, il ne s'agit pas uniquement ici d'intelligence, de culture et de vertus, il s'agit aussi de *savoir-faire*, de finesse, de mesure et de cette patience qui convient si éminemment aux serviteurs d'une Eglise détentrice de promesses d'éternité. Si bien des maux ont fondu sur elle pour n'avoir pas toujours accompli à temps certaines réformes nécessaires, notamment au XVI^e siècle, qui sait par ailleurs combien de surprises fâcheuses elle a évitées en n'introduisant jamais la précipitation dans ses décisions ou ses initiatives, en soumettant toutes les idées, même justes, à l'épreuve du temps ? La tradition romaine et italienne est en cela le fruit d'une expérience séculaire, qu'on ne possède pas, par exemple, aux Etats-Unis, ou même en certains pays d'Europe, plus aisément séduits par les pensées neuves et les actes audacieux.

Mais admettons que le Pape s'entoure d'une Cour et d'un Sacré Collège encore plus largement internationaux qu'ils ne le sont, sache discerner en tous pays les hommes le mieux capables de le servir et les appelle auprès de lui (ce ne sont pas toujours les plus en vue, et l'exemple de Léon XIII élevant au cardinalat un simple prêtre comme le cardinal Newman, reste un témoignage bien exceptionnel de l'illumination d'en haut) : qui ne voit que des compétitions naîtraient aussitôt, qu'aujourd'hui la prépondérance italienne tempère ou même annule ? Actuellement, si l'on prend comme points de comparaison le nombre des cardinaux français et le chiffre de la population française, on remarque qu'il y a une proportion assez rigoureuse et vraisemblablement très étudiée entre le nombre des autres cardinaux étrangers et le chiffre des catholiques de leurs pays respectifs. Sept cardinaux français pour 38 millions de catholiques (nominaux) ; 4 cardinaux allemands, 4 américains, 5 espagnols (dont un de curie) pour 20 millions de catholiques, 1 belge et 1 hongrois pour 7 millions 1/2 de catholiques. Mais jusqu'ici 2 polonais seulement pour 26 millions environ de catholiques et un seul cardinal américain du Sud et pas de cardinal australien (il y en eut, il est vrai, dans le passé), ni asiatique.

En cas de conclave, les susceptibilités nationales se feront plus vives encore. Un Pape allemand soulèverait jusqu'à l'exaspération la plus dangereuse le sentiment d'hostilité des masses françaises. J'ose dire que c'est grand dommage, car il est peu de peuples dont un représentant *vraiment digne*, désigné par le Saint-Esprit, pourrait exercer dans la charge de Pontife, une influence plus utile au bien général de l'Eglise, peu de clergés et d'épiscopats en qui le sens de la tradition chrétienne s'adapte plus heureusement aux nécessités de la vie moderne. Mais enfin c'est ainsi : l'élection d'un Pape allemand, voire autrichien, est humainement, politiquement impossible, comme celle d'un Pape français, du reste. Seules les petites nations, les pays de double culture, tels que la Belgique, la Suisse (1) ou le Canada, paraissent avoir des chances sérieuses qu'un Pape non italien puisse quelque jour être un de leurs enfants. Charles Pichon indiquait récemment dans l'*Echo de Paris* qu'une quinzaine de suffrages s'étaient portés sur le cardinal Mercier au

(1) Le cardinal Mermillod, si l'élection d'un pape étranger eut été possible à son époque, aurait vraisemblablement obtenu de nombreux suffrages.

Conclave de 1922. Mais c'était le cardinal Mercier. Il est difficile à des cardinaux étrangers, hors cas très exceptionnels, d'apprécier le mérite de collègues qu'ils ne voient pour ainsi dire jamais, dont ils entendent même rarement parler si ce n'est par un cardinal de curie résidant à Rome.

La première conclusion à tirer de ces observations, c'est, semble-t-il, qu'il faudrait d'abord multiplier le nombre des préfets de Congrégations étrangères pour donner à un cardinal non italien, qu'ainsi l'épiscopat catholique connaîtrait beaucoup mieux, des probabilités notables d'élection au Souverain Pontificat.

Mais en admettant même que Pie XI s'engage dans cette voie, il est hors de doute qu'il le fera sans rien brusquer, sans bouleverser les vieux usages et dans ces conditions il est extrêmement vraisemblable, contrairement aux pronostics formulés en France à l'heure présente, que le prochain Pape sera encore un Italien. A tout prendre et si l'on en juge par le magnifique rayonnement des quatre derniers pontificats, il nous paraît que l'Eglise n'y perdrait rien.

MAURICE VAUSSARD

Les mémoires du général Wrangel

Les mémoires de feu le général baron Pierre de Wrangel ont récemment paru en russe à Berlin. Ils forment les volumes V et VI de la revue « Bêloé Délo » (*La Cause blanche*), recueil de documents historiques relatifs à la lutte contre le bolchévisme édité par le général Lampe, un des collaborateurs du défunt chef du mouvement « blanc ».

Ces mémoires nous montrent ce dernier tel que nous l'avons connu : énergique, actif, ambitieux, patriote aux projets de vaste envergure. Homme d'action et d'initiative, rien du rêveur nuageux, peu de cette chère « âme slave » responsable pour une bonne part des malheurs de la Russie, dont l'effondrement sans précédent a été enfanté au moins autant par les idiosyncrasies et les défauts de ceux qui l'incarnaient et la représentaient devant l'étranger que par les haines et l'offensive des révolutionnaires.

Le premier chapitre des mémoires a été achevé en avril 1921 à Constantinople, le dernier en janvier 1924, à Bruxelles. Ils commencent, ces très intéressants mémoires, en novembre 1916, à la veille de la Révolution russe.

Il est permis de le regretter. On les voudrait revenant à une vingtaine d'années en arrière, nous montrant le général étudiant de l'Institut des Mines à Saint-Petersbourg, puis officier du régime ultra-smart de la garde à cheval, puis combattant les Japonais lors de la guerre de 1904-1905, ces Japonais qu'il estimait, il nous l'a dit, avoir été supérieurs comme vertus militaires à tout ennemi avec lequel il eût jamais croisé le fer.

Lacune qui, vraisemblablement, ne sera jamais comblée.

Nous sommes, disons-nous, à la veille du bouleversement de mars 1917. L'imminence d'une crise s'accroît, Wrangel le reconnaît lui-même, de plus en plus. L'atmosphère était devenue, (ce n'est plus lui qui parle, c'est nous qui évoquons ce sinistre passé) irrespirable : on l'eût dit saturée de gaz asphyxiants. On eût dit des vapeurs délétères rampant de Tzarskoé Sélo et de Saint-Petersbourg sur toute la Russie et l'enveloppant d'un linceul empoisonné. Dans ce « linceul », il y avait certes une forte dose de fantasmagorie. Des enquêtes ultérieures, et qui n'étaient en aucune façon intéressées à disculper le régime de Nicolas II, ont montré ce qu'il fallait penser des accusations de trahison et de germanophilie lancées contre le régime et spécialement contre l'Impératrice. De ces accusations il n'est rien resté.

Mais qu'importe ? L'aboulie systématique du fils de ce souverain honnête, bon et fort qui avait nom Alexandre III n'en avait pas moins acculé l'Empire à une véritable impasse : les tergiverser

sations constantes de Nicolas II et l'inepte scandale rouspantinien avaient accumulé la désaffection dans les milieux même où le monarchisme était, ou était censé être, une espèce d'Évangile. Dans ces conditions comment une révolution de palais n'aurait-elle pas du coup clarifié l'atmosphère, exorcisé l'orage qui s'annonçait, rasséréné le ciel au-dessus d'une Russie agonisante se débattant en proie à un mal mystérieux, mais dont une des causes au moins est pour nous parfaitement claire?

Wrangel ne paraît pas s'en être rendu nettement compte. Or, s'il l'a compris, il hésite à reconnaître une vérité qui me paraît aveuglante. Il note cependant que « l'armée tout comme le pays se rendait pleinement compte que par ses actes le souverain plus que qui que ce fût minait son propre trône ». Mais s'il en était ainsi, comment ne pas conclure qu'une révolution de palais pouvait à ce moment là apporter le salut?

Et quelque tournure qu'elle eût prise, elle eût revêtu certes un caractère infiniment moins tragique que l'affreuse boucherie d'Ekaterinbourg avec son hécatombe de victimes notoirement innocentes, dont les quatre grandes-duchesses et le petit Césarévitch...

Wrangel reconnaît d'autre part — et ici il a tout à fait raison — que ce fut la disparition de tout monarque aussitôt après la Révolution de mars 1917 qui constitua à ce moment le plus grand danger. Ce fut l'idée même de l'autorité qui s'effondra avec la disparition de Nicolas II (son frère, le grand-duc Michel ayant aussitôt renoncé au trône). Il convient d'ajouter, poursuit le général Wrangel, que rien ne fut fait à ce moment par les grands chefs pour faire comprendre aux soldats la signification de ce qui se passait. Il se trouva même un commandant d'un régiment d'infanterie pour expliquer à ses hommes que si le Tsar avait abdiqué c'était parce qu'il avait perdu la raison.

Comment s'étonner, dès lors, qu'après un événement aussi formidable que l'abdication de Nicolas II sans qu'un autre souverain le remplaçât, le « principe » d'insubordination ait fait tache d'huile submergeant en peu de semaines toute la Russie?

* * *

De cette insubordination, de cette anarchie, l'armée russe est la première victime. Wrangel réagit contre le fléau avec la dernière vigueur. Souvent il lui arrive de trouver le mot juste pour enrayer le mal, pour chercher à produire une impression profonde sur ces hommes frustes dans le cœur desquels l'anarchie sommeille, mais qui sont encore loin de s'être inféodés à l'apachisme.

Le 17-30 mars, Wrangel passe en revue le régiment des cosaques de l'Amour. Ces cosaques, nous dit-il, sont de nature plutôt turbulente. A l'occasion de la revue, ils ont arboré des drapeaux rouges, utilisant, nous dit Wrangel, les étoffes qu'ils ont sous la main, dont, évidemment, un jupon de femme! Le général note le fait et l'utilise. « Je m'attendais », déclare-t-il aux cosaques, « à voir votre glorieux régiment avec son ancien drapeau, et vos *sobnias* (unités-cosaques) avec leurs fanions de combat, fanions autour desquels ont péri d'une mort héroïque tant de glorieux cosaques de l'Amour. C'est sous ces fanions que j'avais voulu vous rassembler aujourd'hui et vider une *tcharka* (petite coupe de *ouika*) à la gloire de l'armée (cosaque), de l'Amour et du régiment de l'Amour. Mais m'asseoir à l'ombre d'un jupon rouge? Je m'y refuse et ne pourrai dès lors passer avec vous la journée d'aujourd'hui ».

Là-dessus le général — il est à cheval — tourne le dos au régiment aligné et rentre chez lui au galop. On se doute de l'état d'âme des hommes: Le lendemain, ordre du jour admonestant sévèrement le commandant du régiment, colonel Sytchoff.

Quelques mois se passent. Les armées russes sont déjà en pleine décomposition. La désertion est ouvertement prêchée sur le front; les camarades de tout poil, les social-apaches de tout acabit désagrégent à qui mieux mieux ces millions d'hommes aussi peu belliqueux par nature qu'endurants par nécessité. Le gouvernement provisoire laisse criminellement faire. En septembre 1917, il arrive à Wrangel — c'est le moment de l'offensive du général Korniloff — d'être présent à une réunion des « comités » de soldats de la division qu'il commande depuis peu. Cette réunion est présidée par un aumônier, à tendances démagogiques, dont le général a récemment demandé la révocation: le P. Fetzenko.

S'adressant aux assistants, Wrangel les interpelle selon la for-

mule consacrée: « Bonne santé, mes braves cosaques ». Soudain la voix du prêtre s'élève:

— Je dois vous faire remarquer, Monsieur le général, qu'il n'y a ici ni braves (*molodtsy*), ni cosaques; il n'y a ici que des citoyens.

— Vous avez raison, mon Père, répond Wrangel, nous sommes tous citoyens. Cependant tout en étant citoyens, je suis général, vous êtes prêtre, les assistants sont de braves cosaques. Je sais qu'ils sont braves parce que je les ai menés au combat; je sais aussi qu'ils sont cosaques, parce que j'ai commandé moi-même un régiment cosaque, parce que j'ai porté l'uniforme cosaque et suis fier d'être cosaque. — Puis se tournant vers ces derniers, Wrangel répète: « Bonne santé une fois encore, *molodtsy kozaski* ».

« Bonne santé à votre Excellence », répondent ceux-ci d'une seule voix.

L'incident est clos.

Nous ignorons les destinées ultérieures du P. Fetzenko.

Quelques jours auparavant le petit bois où se trouve Wrangel est bombardé par l'artillerie allemande. A certains signes, le général reconnaît qu'une débâcle est imminente. Aussitôt prenant place à une table, il demande du thé. Un projectile tombe à quelque distance de là et explose; sans quitter sa chaise, Wrangel se baisse, ramasse un des fragments et le lance au soldat le plus proche.

« Prenez-le, il est tout chaud », lui crie-t-il, « il fera bon de le manger avec le thé ».

Des rires fusent, les visages s'éclaircissent, plus de panique. Du reste, les Allemands cessent bientôt de tirer. A partir de ce moment, dit Wrangel, un lien invisible et moral existait entre moi et mes hommes. A partir de ce jour, je sentais que j'avais mes régiments bien en mains, qu'un lien psychologique s'était formé entre le chef et les subordonnés, ce lien qui constitue la puissance de toute armée.

Oui, souvent, bien souvent Wrangel trouve le mot juste, celui que la situation comporte, exige, réclame: ce mot juste que Nicolas II n'a presque jamais su trouver. Or n'est-ce pas là le premier des facteurs d'un conducteur d'hommes?

Wrangel était indubitablement un de ceux là. Pourquoi faut-il que le destin implacable l'eût empêché de donner toute sa mesure?

* * *

Ses mémoires nous le montrent déployant pour faire triompher la cause qui lui est chère la plus indomptable des énergies. Hélas, il ne cessera d'avoir affaire à plus forte partie.

Le coup d'Etat bolchéviste le trouve en Crimée. Il risque d'y être fusillé: les pages de ses mémoires nous montrent l'abnégation et le dévouement dont fait preuve à cette occasion sa noble et courageuse compagne: à cela rien de surprenant pour ceux qui ont l'honneur de connaître la baronne Olga-Mikhaïlovna. Les Allemands arrivent et mettent en fuite les Rouges. « J'éprouvai », dit Wrangel, « un sentiment mêlé: d'une part c'était la joie d'être libéré du pouvoir humiliant de la canaille, de l'autre c'était la fierté nationale blessée ». Que d'autres patriotes russes ont éprouvé cette même dualité de sentiment! Et pourquoi faut-il que les alliés auxquels ils ne demandaient qu'à rester fidèles leur aient imposé cette douloureuse alternative?...

Wrangel se rend à Kiew où « trône » le Hetman Skoropadsky que les Allemands y ont installé, puis en Russie blanche où le général a une propriété que les Polonais occupent. Cependant la résistance contre le bolchévisme s'organise. Les officiers russes affluent en Ukraine, sur le Don, dans la Caucase du Nord. Le général rentre à Yalta (Crimée), puis part pour Ekaterinodar, où il arrive le 7 septembre 1918. L'armée antibolchéviste compte à ce moment 35,000 hommes et 80 canons. Elle a contre elle 80,000 Rouges. Nommé d'abord à titre provisoire commandant de la 1^{re} division de cavalerie, Wrangel commence la lutte, marchant de succès en succès. Il est bientôt nommé par Dénikine commandant du 1^{er} corps de cavalerie, puis chef de l'armée volontaire du Caucase. Ses victoires se suivent presque sans interruption et bientôt dans l'ordre du jour du 2 février 1919, il peut annoncer à ses troupes que la Caucase du Nord tout entière a été purgée par leur vaillance des bolchéviks. Rien qu'au cours des derniers combats, leur dit-il, vous avez pris 8 trains blindés, 200 canons, 300 mitrailleuses, 21,000 prisonniers et un immense butin de guerre. Une armée qui comptait 100,000 baïonnettes en octobre n'existe plus.

Cependant de graves difficultés, qui ne sont plus d'ordre militaire, travaillent les armées de Dénikine. De dangereuses tendances séparatistes se manifestent au Kouban. Dénikine proclame le mot d'ordre de « Russie une et indivisible » et, dit Wrangel, c'est avec fanatisme qu'il lutte contre les adversaires de cette formule. Formule qui, notons-le ici, a fait à la cause anti-soviétique un mal qu'il est difficile d'évaluer. Mais que voulez-vous? L'« âme russe » est ainsi faite. Elle fait abstraction des réalités désagréables, elle préfère de beaucoup les mots d'ordre sonores et les rêveries à la Maniloff (personnage des « Ames mortes » de Gogol). Et c'est ainsi qu'à la veille de sa débâcle définitive (fin décembre 1919), Dénikine, nous apprend Wrangel, pose comme un des principes fondamentaux de sa « politique » celui-ci : « Unité slave. Ne pas céder un pouce de terrain russe pour être secouru. »

En d'autres termes : alliance avec les Polonais pour venir à bout du pouvoir des Soviets, mais sans que la Pologne retire de cette alliance le moindre avantage territorial. *Risum tenentis amici...*

Qu'après cela les antibolchéviques, avec de très gros atouts en mains, soient parvenus à se faire battre, à cela rien de bien surprenant... Wrangel réagira, il est vrai, contre cette mentalité néfaste et inepte, mais il sera trop tard. Encore ne sommes-nous pas sûr que dans cette réaction il se soit résigné aux précisions indispensables. Ses mémoires ne le montrent pas. Nous ne voulons pas croire cependant qu'il eût souscrit à cette phrase d'un ancien président du Conseil de l'Empire disant à Paris en 1920 :

« Quel est l'homme d'Etat russe, qui se résignerait à signer un traité aliénant un territoire russe? »

Un point de vue *sui generis* qui fait toucher du doigt les causes de bien des revers.

Cependant la lutte se poursuit implacable d'un côté comme de l'autre. Soldat des pieds à la tête, le général ne nous en narre presque exclusivement que l'aspect militaire; c'est telle localité conquise, ce sont tant de prisonniers pris, tant de canons et de mitrailleuses capturés. Une réflexion qui lui échappe nous montre cependant que les atrocités de cette lutte — après tout fratricide — ne lui échappent pas.

Les bolchéviques sont en déroute complète. La région du Térék (Ciscaucasie) va se soulever. De tous côtés, les cosaques accourant armés pour prendre part au bon combat. Dans une des *stanitzas* (village cosaque), Wrangel rencontre cinq tout jeunes gens armés de carabines. Son automobile est enlisée dans la boue (oh! cette ineffable boue russe!) et en attendant la libération prochaine, le dialogue suivant s'engage entre le général et les jeunes cosaques :

— Où al ez-v us, les gaillards?

— On va assommer les bolchéviques. Il y en a beaucoup ici qui se sont cachés dans les joncs (du fleuve), comme leur armée prenait la fuite. J'en ai tué sept hier.

Conscient de l'exploit qu'il a accompli, c'est un jeune garçon de douze ans qui parle...

Jamais, au cours de toute la lutte intestine toute l'horreur de cette guerre fratricide ne s'était présentée à moi avec autant de netteté, note le général.

L'armée volontaire du Caucase continue à voler de victoire en victoire. Le 21 mai 1919, l'ennemi est écrasé à Wélikoknia-jeskaïa. Après ce brillant succès, elle le poursuit l'épée dans les reins à travers les steppes kalmouques désolées sans que rien ne l'arrête. La 10^e, puis la 11^e armée soviétique sont battues et ce « repaire même de l'ennemi enyahé » : Tzaritzine sur le Bas-Volga. Au cours de ces quarante journées, l'armée Wrangel fait 40.000 prisonniers, prend 300 mitrailleuses et 70 canons.

Après ce grand triomphe, Wrangel s'emploie de tous ses efforts pour faire prévaloir son plan stratégique : raccourcir dans la mesure du possible le front de l'armée antibolchéviste, entrer en contact avec l'aile gauche de l'armée Koltchak (Sibérie), fortifier l'arrière. Ce plan est repoussé. Dénikine veut marcher sur Moscou. Khar-kow est pris, puis Koursk, puis Orel. Mais la résistance des Soviets s'accroît. L'offensive des armées blanches est bientôt enrayée. Puis, c'est la retraite, une retraite qui ne s'arrêtera plus. A l'aile droite, Wrangel, mal soutenu, ne réussit pas à atteindre Saratow. Dans l'arrière de l'armée « volontaire » encombré de milliers d'hommes bien portants dont la place serait sur le champ de bataille

la corruption et la débauche règnent. Les ombres de la défaite s'épaississent.

Wrangel est nommé par Dénikine commandant de toute l'armée volontaire (10 décembre 1919). Il est trop tard. Le flot rouge continue à déferler irrésistiblement vers le sud. La situation des armées blanches ne cesse d'empirer. Ce qui en reste se transporte en Crimée. D'autre part les rapports de Dénikine et de Wrangel atteignent un degré de plus en plus grand de tension. Ce dernier part pour Constantinople.

Le 31 mars, il reçoit cependant un télégramme de Dénikine l'invitant à se rendre à Sébastopol pour y prendre part à un conseil de guerre convoqué pour élire le successeur du « commandant en chef des armées du sud de la Russie ». Wrangel part aussitôt à bord du cuirassé britannique *Emperor of India*. La Grande-Bretagne vient de faire connaître par parenthèse à l'ancien commandant en chef que s'il se refuse à abandonner la lutte et à consentir à ce que le gouvernement britannique procède à une démarche ayant pour objet d'obtenir du gouvernement des Soviets une amnistie générale, l'Angleterre cessera désormais de lui fournir « aucune assistance ou subvention de quelque nature que ce soit ».

C'est à ce moment qu'à la suite d'une décision unanime des membres du conseil de guerre réunis à Sébastopol, Wrangel est nommé par un ordre du jour de Dénikine, signé à Théodosie (Crimée), le 4 avril 1920, commandant en chef des forces armées de la Russie méridionale.

Nous sommes tout au commencement du second volume des Mémoires. C'est le début d'une ère nouvelle.

Hélas, cette ère ne durera que quelques mois. Elle permettra cependant à Wrangel de donner sa mesure comme administrateur : jusqu'ici il n'avait fait ses preuves que comme général.

À la tête du gouvernement criméen il fait preuve d'une politique à la fois énergique et sage. Sa façon d'aborder la question agraire — question épineuse entre toutes — nous donne, il faut le dire une haute idée de ses capacités d'homme politique, d'homme d'Etat.

Aristocrate de naissance et d'éducation, conservateur jusqu'à la moelle des os, Wrangel comprend cependant que l'histoire ne saurait faire machine en arrière. Les terres doivent rester aux mains de ceux qui s'en sont saisis. Ni Koltchak, ni Dénikine n'avaient su se décider à adopter ce point de vue. S'ils l'avaient fait, peut-être leurs armées auraient-elles atteint Moscou. Wrangel tâche de rattraper le temps perdu. Il a le bonheur de trouver dans M. Alexandre Krivochéine un collaborateur infiniment précieux.

Qui était M. Krivochéine? Un haut fonctionnaire, un ministre de ce régime tsariste si décrié, qui cependant, ainsi que M. Milukoff, chef du parti constitutionnel-démocrate et ennemi acharné du dit régime, le lui certifiait à Paris, jouissait d'une autorité « reconnue par tous les partis ».

Cet ancien ministre de l'Agriculture, ce collaborateur du regretté Stolypine, ce *self made man* dans toute la force du terme consentit, après quelque hésitation, à devenir l'adjoint de Wrangel comme chef du gouvernement criméen.

Wrangel ne tarit pas d'éloges sur son flair politique admirable, l'élasticité exceptionnelle de son intelligence. Hélas, pourquoi faut-il que M. Krivochéine non plus ne soit jamais entré dans la Terre-Promise? Qu'il n'ait fait que l'entrevoir des rives enchantées de Crimée, pour qu'elle s'éclipsât bientôt sous les rafales rouges déferlant sur la presque île après la conclusion de la paix entre les Soviets et la Pologne, la Pologne sauvée de l'effondrement dans un soubresaut suprême par le général Weygand et le « miracle de la Vistule »?

La réforme agraire criméenne était évidemment l'enfant chéri de Wrangel dans le domaine administratif. Ses grandes lignes se réduisaient à ceci : la terre reste à ceux qui la détiennent, mais chaque année les paysans verseront à l'Etat la cinquième partie de la récolte en nature. Par là les propriétaires fonciers dépossédés avec une brutalité presque sans précédent pourraient être ultérieurement indemnisés. Cette réforme fut d'une façon générale bien accueillie par les populations agricoles, bien que Wrangel note que les cultivateurs aient élevé certaines objections contre le montant de la future indemnité, la jugeant trop élevée.

À cela rien de surprenant. Si on n'éprouve aucun scrupule

à prendre le bien d'autrui, il n'est que naturel qu'on lésine sur le chiffre des versements annuels, ayant pour objet de compenser le propriétaire légitime spolié.

Wrangel s'attache aussi à développer le *self government* et crée le *Zemstvo* cantonal : réforme devant laquelle le défunt gouvernement tsariste s'était longtemps arrêté et qu'il n'avait pas réalisée.

Cependant à l'extérieur (par rapport à la Crimée) les événements se précipitent. C'est Kiew occupé par les Polonais, c'est la guerre entre la Russie des Soviets et la Pologne, c'est l'armée de Wrangel pénétrant dans la Tauride septentrionale, les territoires s'étendant entre le Bas-Dniéper et l'isthme de Pérékop, et y remportant des victoires retentissantes. C'est le gouvernement criméen reconnu par la France comme gouvernement de la Russie du Sud.

Puis — c'est le revirement. Victorieuse après une série de désastres qui avaient fait reculer ses troupes de la Bérézina au Bug et à la Vistule, la Rzeczpospolita (1), voit l'Angleterre arrêter son essor. Albion ne veut pas voir les bolchéviks renversés. Un armistice est conclu. La France lâche Wrangel (c'est un terme dont je prends toute la responsabilité). Les armées rouges se retournent contre la Crimée.

Wrangel comprend que c'est la fin. (Ses troupes ont par surcroît essuyé un échec sérieux en opérant au-delà du Bas-Dniéper.) L'isthme est forcé.

Mais prévoyant et perspicace, le général a depuis longtemps pris ses mesures. Wrangel s'embarque à bord du *Waldeck Rousseau*. Cent quarante-cinq mille six cent-trois hommes, femmes et enfants quittent Sébastopol et les autres ports criméens à bord de 126 bâtiments qui tous arrivent à Constantinople exception faite du torpilleur *Jivoi*.

Les bolchéviks, l'ignoble Bela Kun en tête, pourront — hélas, trois fois hélas — se livrer en Crimée à une débauche de massacres; l'armée blanche leur a échappé.

Elle survivra — elle survit encore dans une certaine mesure — en Europe occidentale et dans les Balkans, sous les espèces de milliers d'officiers et de soldats gagnant leur vie par le travail le plus dur, — mais un des plus nobles peut-être! — des mines de Bulgarie à celles de Charleroi.

Mais son chef bien-aimé et vénéré n'est plus, emporté le 25 avril dernier, par un mal qui ne pardonne pas, mais sur lequel le dernier mot n'a peut-être pas encore été dit.

Nous qui l'avions beaucoup connu, qui avions placé en lui le peu — le très peu — qui nous restait d'espoir quant à un relèvement de la Russie, nous lui adressons ici un souvenir ému.

Ajouterons-nous que — comme nous l'avons dit bien des fois à d'autres Russes — jamais rien de meilleur n'aura été écrit sur le compte du général blanc que les quelques lignes éloquentes que l'abbé van Hout lui consacrait dans cette *Revue*, au lendemain de sa mort?

La mort du grand-duc Nicolas n'a suivi que de quelques mois celle du général Wrangel qui l'avait reconnu pour chef. Cependant on peut dire sans manquer de respect à la mémoire de l'ex-généralissime que celle-ci a représenté pour l'émigration antibolchéviste russe une perte bien plus sensible que celle-là. Nicolas-Nicolaévitch était, à proprement parler, surtout un symbole. Son dernier message à ses fidèles à l'occasion de la Noël russe nous l'a montré tel que le pain amer de l'exil et les épreuves de ces dernières années l'avaient façonné : c'est un soldat pieux et loyal, un excellent patriote qui parle, mais ce n'est ni un homme politique, ni un homme d'Etat. Au contraire, Wrangel n'était pas seulement un courageux soldat et un brillant chef d'armée : il avait certainement à la fois l'étoffe d'un diplomate et d'un chef de gouvernement.

Sa mort est pour l'antibolchévisme actif et intransigeant une perte, je le crains, irréparable.

Comte PEROVSKY.

(1) République polonaise.

Les coulisses de la poésie⁽¹⁾

Il y a Anna de Noailles et il y a René Benjamin. La poétesse est un cinéma éblouissant et René Benjamin est à peu près le seul de nos historiens qui soit capable de saisir en instantanés trépidants les éclairs qui passent. Il était donc prédestiné à écrire sur M^{me} de Noailles; elle le savait et il le savait. La chose pourtant ne s'est pas faite toute seule. On a vu sortir, timide, à un petit nombre d'exemplaires, un livre de luxe; le lendemain, il n'était plus; la déesse irritée l'avait, disait-on, foudroyé. Voilà qu'il ressuscite sous un habit vulgaire et sur un papier commun; c'est le même et ce n'est plus le même. Pourquoi, mon Dieu, tous ces mystères et ne serait-ce que le mystère de la publicité?

En tout cas, le livre est vivant à souhait, tumultueux, amusant, et, disons-le pour faire plaisir à M^{me} de Noailles, capable d'éveiller le printemps un mois avant la date marquée au calendrier. Il est surtout très parisien; on ne sait pas si c'est un acte d'adoration ou un chef-d'œuvre de débinage et c'est cela qui est bien parisien, vénérer comme on blague, blaguer comme on vénère. J'imagine un étudiant de Boston ou de Newcastle lisant cet essai pour alimenter un mémoire d'Université; le titre : *Sous l'œil en fleur de M^{me} de Noailles* lui insinuera quelque timidité, et les pages bousculées, inachevées, murmurées, seront pour lui un indéchiffrable rebus. Mais pour les Parisiens qui connaissent M^{me} de Noailles — et peut-on être Parisien, mériter ce titre, sans connaître M^{me} de Noailles? — Benjamin les plongera dans des pures délices. Reportage, bavardage, papotage, sous-entendus, airs entendus, drôleries et rosseries, tout y est, indiqué, jamais souligné. C'est un document : l'esprit parisien en 1929, en comprimés. Et le document n'est pas apocryphe. Tous les mots de M^{me} de Noailles qu'on nous rapporte sont certainement exacts; et là est la roserie suprême d'avoir fixé pour une éternité provisoire des improvisations murmurées plutôt qu'exprimées et d'avoir traîné à la lumière du livre qu'on peut relire les balbutiements du subconscient.

Il faut bien — c'est mon métier de critique — analyser ces bulles de savon scintillantes comme des prismes. C'est une parade en six tableaux : M^{me} de Noailles dans son lit — M^{me} de Noailles à l'Académie de Bruxelles — M^{me} de Noailles dans le monde — M^{me} de Noailles au cabaret du *Crocodile savant* — M^{me} de Noailles à table — M^{me} de Noailles dans son atelier de peintre. Dans chaque tableau de nombreux acteurs; mais ce sont des comparses; quand ils parlent, c'est en marge de la scène, on ne leur répond jamais, ou si on répond c'est aux échos que leur parole a éveillés. Anna de Noailles, en vocifératrice inspirée, se livre à la fureur et aux délices du monologue.

Le premier tableau pourrait porter en sous-titre : les coulisses de la poésie. Figurez-vous l'ahurissement d'un ingénu, qui croit aux images de la féerie de théâtre, pénétrant brusquement derrière le décor et voyant de ses yeux comment on fabrique l'illusion. A la suite des visiteurs hétéroclites admis péle-mêle, par lassitude, nous pénétrons dans la chambre où la poétesse couchée les charme et les déconcerte par ses excentricités qui ne sont pas calculées. Les Parisiens savaient ces détails; était-il bon de les révéler à la foule des lecteurs naïfs et éblouis? Il est possible que la poésie soit une neurasthénie supérieure et le génie un déséquilibre; mais pourquoi dire ces choses aux provinciaux qui constituent le fond solide de la race et qui ont des illusions sur la littérature?

(1) RENÉ BENJAMIN, *Sous l'œil en fleur de Madame de Noailles*, 1 vol. Librairie des Champs-Élysées.

Il est vrai que cette chambre à coucher devient brusquement, vers la nuit commençante, l'antre de la Sybille; la poétesse est prise des trances de l'inspiration. « Un état musical qui s'établit en elle, au point qu'elle n'est plus qu'harmonie. La reçoit-elle? La crée-t-elle? Elle ne sent même plus son corps, mais le désir de partir, de voler, de voguer. Elle est comme une belle voile qu'un souffle presse et qui palpite. Elle est prête à marcher sur les flots. Elle ignore ce qu'est cette force qui tout à coup l'habite; mais c'est une force grisante, elle s'y abandonne. Or, soudain, quelle clarté dans l'esprit! Quel jet du cœur! Et la chaleur de l'un, avec la lueur de l'autre, viennent du même feu, venu droit du ciel. » C'est l'extase qui commence et qui dure tant qu'elle fixe les voix qu'elle entend. Puis « elle pose sa plume. Tout danse en elle. L'émerveillement s'achève par un étourdissement. Elle est un peu haletante. De l'or, elle n'a que de l'or devant les yeux. On dirait qu'elle vient de faire une grandiose moisson ». Est-ce Anna de Noailles ou son arrière-grand-mère la Pythie de Delphes? On venait de loin à Delphes pour voir la prêtresse possédée du Dieu; mais on n'était admis au sanctuaire qu'après s'être purifié et avoir bu, en passant entre la roche Phétriade et la roche Hyampeia, quelques gorgées d'eau claire à la fontaine de Castolie. Benjamin ouvre le temple, au moment du délire sacré, à tous les marchands de vin et à tous les buveurs d'alcool; ne craint-il pas les blasphémateurs?

La seconde scène, la réception de M^{me} de Noailles à l'Académie de Belgique relève de la critique d'art. C'est un Rubens, bien en chair, bien en couleur. Une foule naïvement ravie, enthousiaste avec simplicité, pénétrée d'une foi bon enfant et d'une admiration massive; des femmes puissantes, vêtues de brocards éclatants, montées sur des gradins. L'entrée de la déesse menue et souriante, est un éblouissement et son discours déchaîne une joie religieuse. La poétesse s'est donnée tout entière parce que, dans ce pays de Belgique, elle se sent aimée sans arrière-pensée. Elle a besoin de se savoir aimée pour être elle-même et pour conquérir. Là elle conquiert. Elle eut de tels accents qu'il « n'y eut plus que des poètes dans cette salle. Les moins inspirés, les plus prosaïques, ceux qui ont besoin de voir pour croire voyaient l'ineffable. Elle les emportait, elle les transportait... Elle les ennoblissait au point qu'ils eussent crié au miracle ».

A Paris, le même miracle n'aurait pas été possible; il y aurait eu un peu de blague dans l'air; la poétesse l'aurait senti et aurait retenu son lyrisme. Son discours académique aurait été refroidi par la crainte. Et il fallait pourtant que ce discours fût prononcé; l'Académie de Bruxelles a fait, dans sa jeunesse, ce que la vieille Académie française ne pouvait pas faire.

Troisième scène : dans le monde. M^{me} de Noailles est attendue dans le salon où on l'a promise, comme une attraction. Que personne ne parte, elle va venir! Atmosphère hostile, rechignée : des indifférents, des jaloux, des jalouses « elle a voulu être un soleil, elle n'est qu'un croissant de lune », des critiques sceptiques, des penseurs alourdis. Elle le sait parce qu'elle devine tout. Elle arrive, tard, un peu timide tout de même; et dès la porte, elle parle; c'est sa manière à elle de chasser les maléfices. Elle parle, elle regarde, elle sourit. Peu à peu, on se déride, on se détend. Elle bouscule les résistances, malmène les hostilités en souriant et finit par conquérir même Paul Souday. Elle est si heureuse de son triomphe qu'elle se met à manger des sandwiches.

Au cabaret du *Crocodile savant*. Ça, c'est pénible. René Benjamin ne le dit pas, mais la scène passe difficilement. La poétesse socialiste, humanitaire, penchée sur la plèbe, saturée de divin au point de désirer frôler la crapule, assez belle pour souhaiter contempler la beauté de la laideur, bonne au fond et incapable de dire non à ceux qui demandent à la voir et l'accuseraient de dédain aristo-

cratique si elle ne se montrait pas, elle consent à monter sur une estrade, à être un numéro d'attraction dans un cabaret sale, devant une foule hétéroclite. Elle dit des vers; son charme personnel opère mais le prestige de la poésie s'évapore dans la fumée des pipes. Elle soupe dans le cabaret du *Crocodile*, qu'elle a essayé vainement d'emplier de son délire pythien; elle fait de méritoires efforts pour ne pas être écarturée par le potage chimique. Elle ne pose pas; oh! non. Elle ne cherche pas des sensations rares. Elle ne cherche rien; elle est la victime innocente de quelques fumistes et de quelques mercantis. Mais sa détresse qui la saura? elle est trop fière pour la laisser voir.

Voici M^{me} de Noailles à table. Ce n'est pas qu'elle mange à l'heure où les autres mangent; mais pendant que les autres mangent, elle est l'orchestre. Elle parle harmonieusement. Quand les convives lui déplaisent, elle devient un fauve inspiré et elle les dévore. Ce général, cet avocat, cette dame bien pensante, ce philosophe, elle les déchire à belles griffes et à belles dents. Ah! ce sont des bourgeois réactionnaires! ce sont des catholiques! on va voir. Elle dit frénétiquement non pas ses convictions qu'on pourrait discuter, mais ses décisions d'inspiration : elle est socialiste, anarchiste, ennemie de toute contrainte et de toute loi; elle est païenne, amie de la volupté, de la raison et du bon sens dont on ne trouve pas une once dans le christianisme. Les convives sont cramoisés et bouleversés. Quand elle les voit bien à point, elle sourit, elle flatte, elle apaise, elle conquiert. Le fauve devient dompteur. C'est un spectacle. Ceux qui ont été ainsi malaxés ne l'oublieront jamais; cette femme, qu'elle griffe ou qu'elle caresse, connaît l'art de se faire inoubliable. Mais lui faut plus de force pour conquérir par la colère que pour dominer par l'amour; elle reste courbaturée pour plusieurs semaines, elle a envie de mourir et c'est tout juste si elle ne meurt pas.

Elle ressuscite pour la dernière scène qui est inattendue, charmante, frêle décor de théâtre. Elle a remis le trépied sacré, fermé l'antre sybillin, abandonné le lit où elle se mourait. Ce n'est plus un poète, c'est un peintre, qui s'amuse à pastelliser dans son salon transformé en atelier, tandis qu'on s'agite autour d'elle, et qu'elle attrape des mots au vol pour jeter une réplique comme elle mettrait une tache d'or sur un tableau. Bien entendu, sa peinture, comme sa poésie, est divine. Elle est encore un peu plus imprécise que sa poésie, plus argentée que dorée, couleur de lune japonaise. « Dans ma vie passionnée, j'ai sans cesse regardé la lune; or, vous savez que la lune est japonaise. Et c'est parce que je suis désolée d'être astreinte par mon faible corps à dormir, à rêver, à m'enfermer enfin, c'est parce que je ne peux pas, comme je le voudrais, passer toutes mes nuits en compagnie de la lune, que pour me dédommager, je peins dans son style, en pensant à elle, ardemment! » Ce couplet est joli, mais il est plus que joli, il vaut un trésor, parce que — ô comble du parisianisme — il est dit à l'abbé Mugnier, qui se trouve là, à la dernière scène, comme il s'y trouve toujours pour absoudre la comédie de la vie quand elle va mourir.

Si René Benjamin n'a voulu qu'écrire une page d'histoire, il peut être satisfait : il nous a donné une Anna de Noailles plus vraie que nature. Sa puissance de vocifération inspirée, sa capacité de trépidation, sa fantaisie illimitée, la fièvre neurasthénique de sa pensée, ces choses qu'on croirait qu'il n'est pas possible de raconter et de peindre, il nous en donne la sensation, l'obsession. Faut-il mieux comprendre sa poésie? J'en doute. Sa poésie, la chose qui nous importe et qui nous est précieuse, ce cri vibrant d'une âme humaine extraordinairement riche; inutile et impossible de l'analyser : la plainte du vent dans les arbres de la forêt, on ne sait pas pourquoi elle commence, ni pourquoi elle finit, on ne sait pas de quels rires et de quels sanglots elle est faite, et nous

ne serions pas plus avancés si nous le savions; elle nous pénètre et nous charme et cela suffit.

Je crains que Benjamin, qui ne songe qu'à regarder et à se divertir, ne nous insinue la tentation de juger. La déesse qu'il nous présente est animée d'un orgueil effréné, d'un désir inassouvi de conquérir le monde et d'en jouir, d'une faim jamais apaisée d'être adorée et aimée. Je ne sais quel philosophe fantaisiste raconte que les dieux, les déesses surtout, de l'ancienne Grèce sont nés ainsi et ont gagné la divinité à force de l'avoir désirée. Mais il ajoute que le métier de déesse n'est pas un métier de tout repos; il faut avoir une robuste constitution, nous dirions de l'estomac, pour se nourrir de la fumée, des viandes sacrifiées et des odeurs d'encens. On a connu des déesses à qui le régime était funeste, qui se prenaient au sérieux et gagnaient une maladie, la seule que connaisse l'olympé, la neurasthénie des hyperadorés qui donne à rire aux immortels et même aux simples mortels. Ce philosophe péchait par irrévérence et René Benjamin n'est pas irrévérent. Au reste, si nous étions tentés de médire de sa divinité ou même simplement de la juger, il nous dirait: Vous en parlez bien à votre aise, loin d'elle; si elle était là, elle aurait tôt fait de rabattre votre pédantisme et par griffe ou par grâce, de vous conquérir.

J. CALVET.

Du goût musical

Sous ce titre, le R. P. Hénusse a prononcé, à l'École supérieure d'éducation pour jeunes filles, une conférence où nous avons admiré une fois de plus l'élevation de sa pensée, et non moins son art supérieur de la parole, la précision du mot, l'élégance de la forme et du geste. Aussi son succès, devant l'auditoire choisi que rassemble chacun de ses sermons et de ses conférences, fut-il aussi vif que justifié. Le R. P. Hénusse s'orienta de plus en plus vers les sujets musicaux. Chacun se souvient de sa conférence sur J.-S. Bach, à l'inauguration de la salle du Résidence Palace, où il révéla l'existence de concertos pour violoncelle du maître d'Eisenach, inconnus des spécialistes eux-mêmes.

Si nous nous proposons de formuler ici quelques remarques concernant sa conférence sur le Goût musical, c'est que les questions soulevées par l'éminent musicologue religieux dépassent de loin l'objet d'une simple causerie et se rattachent, en réalité, aux fondements mêmes de l'esthétique musicale. Nous sommes d'accord avec lui sur de nombreux points, d'ailleurs généralement admis. Nous le sommes moins sur d'autres et notamment sur l'argumentation.

Ce qui nous a plus particulièrement frappé, c'est l'inconvénient d'envisager simultanément et de mettre sur le même plan la musique et les arts plastiques, d'emprunter à ceux-ci des arguments appliqués à celle-là. C'est un terrain dangereux et glissant. Nous ne connaissons pas un livre d'esthétique générale où l'auteur ne se soit fourvoyé en un point ou l'autre sur ce sujet, ne fût-ce que pour cette raison primordiale qu'il manque généralement des connaissances spéciales, historiques, techniques et autres qui paraissent indispensables pour parler congruement de la musique, cet art mystérieux et difficile entre tous où la matière, la pensée et la forme, les questions de sensation et de compréhension s'enchevêtrent et confondent leurs limites bien autrement que dans les autres arts. La science de la psycho-physiologie musicale, créée par Stumpf et d'autres, n'en est encore qu'à ses débuts. En attendant, on ne peut que constater la « position » toute spéciale de la musique dans l'ensemble des lois régissant la création, l'audition et la compréhension musicales, où tout se passe autrement qu'ailleurs. Faut-il rappeler que dans la création musicale, le fond et la forme se pénètrent d'une manière bien plus intime (au point de devenir indissoluble) que dans les arts plastiques? Que ceux-ci ne peuvent représenter qu'un moment

de la pensée ou de l'action, — mais d'une manière durable, — tandis que les premiers représentent toute une succession d'« états » — mais d'une manière fugitive, évanouie à l'instant même? Que les arts plastiques sont des arts de création directe, tandis que la musique, elle, passe par le truchement toujours hasardeux de l'interprétation? Que dans l'audition musicale, l'auditeur ne perçoit qu'une succession de détails, dont il reconstruit rétrospectivement l'ensemble par synthèse, — tandis qu'un monument se révèle d'abord dans l'ensemble, puis dans les détails? En attendant que la psycho-physiologie musicale nous ait révélé ses secrets, on en revient toujours à cette admirable et prudente classification des arts chez les Grecs (auxquels ces incompatibilités fondamentales n'avaient pas échappé) en deux séries s'opposant en tout l'une à l'autre :

ARTS PLASTIQUES :

Architecture.
Sculpture.
Peinture.

ARTS MUSIQUES :

Musique.
Orchestre.
Poésie.

les premiers s'inscrivant dans l'espace, les seconds dans le temps; ceux-ci ayant pour loi le mouvement, ceux-là, le repos; les arts plastiques trouvant leur ordonnance dans le rythme, les autres cherchant la leur dans la symétrie. — Mais venons aux faits.

Le R. P. Hénusse prit texte de cette remarque d'Anatole France :

Il est surprenant que l'art musical, qui est commun aux oiseaux et aux hommes et qui devrait, chez l'homme comme chez l'oiseau, présenter la stabilité des Beautés naturelles, est, au contraire, le plus exposé aux révolutions du goût et aux vicissitudes du sentiment. Quoi! La musique n'est soumise qu'à la loi des nombres; elle devrait être fixe comme l'arithmétique et elle est à la merci de tous les caprices de la mode. Je voudrais bien qu'un musicien philosophe m'expliquât cette singularité.

M. Lasserre a déjà répondu, dans un livre récent, à cette proposition du Voltaire moderne, qui, malgré toute sa finesse, ne manque pas de choir dans les erreurs propres aux profanes s'aventurant dans le domaine de l'esthétique musicale. Le R. P. Hénusse la réfute à son tour, mais sa propre argumentation n'est pas dénuée des confusions dont nous parlions plus haut. Comparer le chant des oiseaux à l'art musical, un produit de l'instinct à celui de l'intelligence, était de la part d'Anatole France une de ces absurdités où le matérialisme étale ses embarras et trouve sa sanction. Il fut facile au R. P. Hénusse de le démontrer. Mais il parla, par analogie au chant des oiseaux, du travail non moins admirable et tout aussi instinctif du castor, — et l'inconvénient des rapprochements musique-plastique de s'attester aussitôt. En effet, la maison du castor est certes une construction grossière et fort laide comparativement à une cathédrale gothique — mais c'est une maison tout de même, c'est-à-dire toute de même de l'architecture. Inversement, le chant du rossignol, par l'ampleur de la tessiture, la longueur incompréhensible des « périodes » (supposant une capacité respiratoire encore énigmatique), la splendeur du timbre, la richesse du nuancement, dépasse en beauté n'importe quel organe humain, vocal ou instrumental, — mais ce n'est à aucun titre de la musique, laquelle suppose un système modal, une tonique, dont l'élaboration dans les mystères de l'inconscient marque le début de cet art. On voit l'antinomie des deux éléments et le danger de les confondre.

Le R. P. Hénusse s'oppose à cette idée que la musique seule serait soumise à la loi des nombres. — Mais les autres arts, objecte-t-il, mais tout n'y est-il pas soumis?

Voire. L'architecture doit bien s'incliner devant des calculs de résistance et des applications des lois de la pesanteur qui se peuvent chiffrer. On pourrait chiffrer de même les rapports vibratoires des couleurs d'un tableau. Mais la nature juxtapose au hasard ces couleurs dans les aspects que le peintre reproduit, mais l'architecte subit les lois qui limitent son imagination. Le musicien, au contraire, qu'il le veuille ou non, consciemment, ou inconsciemment s'inspire directement du nombre musical. La consonance et la dissonance, avec leur expression respective, depuis les harmonies rudimentaires du moyen âge jusqu'aux conglomérats les plus subtils de l'art d'aujourd'hui, reposent, en dernière analyse, sur des rapports vibratoires, c'est-à-dire sur des chiffres : unisson, nombre vibratoire égal de plusieurs sons; octave, la consonance absolue, deux cordes vibrant suivant le rapport 1-2; quinte, rapport 2-3. A mesure que le rapport vibratoire devient plus complexe, l'expression le devient également. Les furieuses dissonances où s'expriment les désordres du cœur, de la nature et des sens, correspondent à des rapports vibratoires compliqués; la

tierce mineure *do-mi b* est d'un sentiment calme par opposition à la seconde augmentée *do-ré* dièse (qui sonne cependant de la même façon dans notre système tempéré), parce que les sons du premier intervalle sont éloignés de trois, ceux du second de neuf quintes dans l'échelle générale des quintes... N'insistons pas. Les théoriciens de l'antiquité et du moyen âge avaient très bien compris tout cela et ils y reviennent sans cesse. Saint Augustin lui-même n'avait pas attendu Anatole France pour le dire.

* * *

Dans un autre ordre d'idées (mais en se basant sur les mêmes rapprochements), le R. P. Hénusse estime que la compréhension musicale suppose une culture et la maturité. Il cite à l'appui Tolstoï qui fixe à soixante et soixante-dix ans l'âge de maturité nécessaire pour bien lire l'Evangile, ainsi que la nécessité, pour bien comprendre Michel-Ange, d'étudier son temps. Nous partageons absolument l'avis de l'éminent conférencier en ce qui concerne ce dernier point et nous ne nous permettrons pas d'apprécier l'idée du philosophe russe dans une matière qui nous dépasse. Mais nous estimons qu'ici encore, le rapprochement avec la musique ne tient pas.

L'âge? Hum! Certes, il est utile d'avoir ressenti certains sentiments pour les bien exprimer et même pour les bien rendre (1) et nous admettons, avec Fichte, que l'homme n'est complet que quand il est père. Cela n'empêche que Mendelssohn à dix-sept ans, Pergolèse à vingt-trois, Lekeu à vingt-quatre et Mozart à vingt-cinq produisirent des œuvres qui traverseront les siècles (2). Quant aux interprètes, si l'enfant prodige ne nous intéresse que comme une sorte de monstruosité géniale, nous ne croyons pas nous tromper — oui quelques bonnes centaines de virtuoses — en fixant, *grosso modo*, à la trentaine seulement l'âge de leur complet épanouissement. Et comment ne pas songer ici au mot si drôle de Hans Richter conduisant le prélude de *Tristan* et disant : « On dirait que les violoncellistes sont tous mariés!... »

Quant à la culture, à la connaissance du milieu et du temps qui vit naître un artiste et une œuvre, nous n'éprouvons pas des doutes moins grands. Remarquons que dans la compréhension d'une œuvre musicale, la sensibilité et l'instinct prennent nettement le pas sur l'intelligence. C'est par l'intelligence qu'on pénètre l'œuvre d'art plastique, et par le sentiment l'œuvre musicale. Ici, comprendre, c'est sentir, tout bonnement. Un sensitif doué, mais inculte, peut être capable de cette opération toute inconsciente, dont une intelligence cultivée peut demeurer incapable. Il ne suffit pas, hélas! pour bien interpréter Couperin, d'avoir étudié son milieu et son temps. Par opposition, nous avons pu observer fréquemment le cas de ces gens intelligents qui « croient » comprendre une œuvre musicale dont ils ont étudié tout l'alentour, et nous avons fait l'aveu de ce cas personnel et topique qu'une œuvre comme la *Walküre* nous produisit, à l'âge lointain de la jeunesse et dans un état de candide ignorance des théories wagnériennes, et même de tout ce qui concernait l'ensemble de la Tétralogie, une impression dont nous gardons le radieux souvenir et que l'étude consciencieuse du pourquoi et du comment ne nous fit plus retrouver. Faut-il, enfin, rappeler que si tout être intelligent, ayant des yeux dans la tête, est capable de comprendre la signification d'une statue ou d'un tableau (sinon de l'apprécier), comprendre le sens d'une simple ligne mélodique, ou d'une suite d'accords (abstraction faite de toute considération esthétique) suppose cette faculté encore peu connue, d'ailleurs très généralement répandue, de l'« oreille musicale »?

Mais il y a autre chose et, ici, nous remontons avec le R. P. Hénusse dans les régions sereines de l'esthétique.

L'œuvre plastique de Michel-Ange, imaginée, puis réalisée par l'artiste lui-même, reste là, telle quelle, soumise au jugement des générations, qui ont charge de rejoindre la pensée de l'artiste

(1) Encore ceci est-il contesté par Proust, ainsi que par M. Boris de Schözer dans un très intéressant article du numéro consacré à Schubert dans la *Revue musicale* (de Paris). Comment ce gros garçon joufflu, à la vie médiocre et plate, aux amours vulgaires, à l'intelligence moyenne, conçut-il les créations merveilleuses où se débattent des idées sublimes, où s'expriment les émotions les plus intenses et de l'ordre le plus élevé? C'est ce que M. de Schözer appelle justement le « problème Schubert ». Nous laissons ce sujet, qui n'entre pas dans le cadre de cet article.

(2) Evidemment, une question de race intervient ici, particulièrement pour l'artiste créateur. Le Germain se développe plus lentement (nous ne disons pas plus mal) que le Latin, et surtout que le Slave. C'est vers la soixantaine que Gluck et Haendel ont produit leurs plus grands chefs-d'œuvre, et ce n'est pas un mince témoignage de l'origine germanique de César Franck que de constater, chez lui le même phénomène.

disparu. L'œuvre d'art musicale, elle, soumise à l'interprétation, vit à travers le temps. L'interprète, qu'il le veuille ou non, y fait intervenir sa propre sensibilité, qui s'amalgame au style et le modifie dans une certaine mesure. Si une interprétation trop libre manque de style, une interprétation trop dominée par le souci du style paraît froide et indifférente. Nous ne comprenons plus une œuvre de Palestrina dans l'esprit où elle fut créée et s. Bach (qui connut le piano, mais n'en voulut point, lui préférant l'inexpressif clavecin où les timbres s'opposent en tons plats sans nuancement intermédiaire) entendait le meilleur pianiste d'aujourd'hui exécuter la *Fantaisie chromatique*, il lui lancerait à la tête sa perruque, — comme il fit un jour à un organiste qui lui avait déplié.

Subsidièrement, on pourrait encore faire remarquer que si l'étude du temps et du milieu de Michel-Ange est nécessaire pour le bien comprendre, il faudrait remonter bien plus haut pour la musique, qui (ainsi qu'on l'a fait justement observer) exprime surtout un « état » déjà depuis longtemps passé. Une messe de Palestrina est comme un écho lointain du moyen âge, des airs de ballet de Rameau, une cantate de Bach, évoquent moins le XVIII^e siècle, sceptique et frivole, que l'art grandiose, la contention expressive, la discipline intérieure, la religiosité austère des générations de fer du XVII^e, à travers Bonaparte, la *Symphonie héroïque* de Louis van Beethoven exprime l'aspiration séculaire à la liberté, les révoltes d'une race qui n'avait connu que la servitude... Si enfin la grande guerre qui nous a valu, à côté de quelques monuments plus affligeants encore qu'affligés, certaines œuvres d'art plastique aussi impressionnantes par leur émotion que par leur beauté, les mêmes événements ont aussi, hélas! motivé bon nombre de compositions musicales que leur artificialité, leur émotion forcée firent rentrer instantanément, au fur et à mesure de leur apparition, dans un néant qui aurait mieux fait de les retenir. Ici, le décalage nécessaire n'a pas encore eu le temps de se produire. En musique, il faut laisser les choses se cristalliser au fond des consciences de quelques générations, et l'homme qui évoquera dignement dans les sons le grand cataclysme ne naîtra pas encore demain.

* * *

Quand, enfin, le R. P. Hénusse constate la pauvreté du matériel de l'expression musicale, compensée par l'infini des variantes possibles, nous craignons retrouver encore, ici, l'assimilation spéculative avec les arts plastiques. Incontestablement, les douze sons de notre système musical occidental forment un répertoire bien pauvre par rapport aux millions de formes sonores qu'on en a tirées et qu'on en tire toujours. On peut répondre que les sept couleurs du prisme, les quelques lignes, surfaces et solides indéfiniment variés dans les arts plastiques ne constituent pas un matériel plus riche. Mais il y a autre chose. Dans les arts plastiques, l'idée et la forme apparaissent bien plus isolées l'une de l'autre, qu'en musique. Peintre et sculpteur peuvent concevoir une figure humaine parfaitement proportionnée et, dans l'exécution, faire un bras trop long ou une jambe trop courte, tandis que si une phrase musicale est trop longue ou trop courte, elle l'était dans le cerveau même de son créateur. Ici, invention et réalisation se confondent. On ne peut même séparer l'idée mélodique, le thème, de son revêtement harmonique. L'esthétique musicale moderne a renoncé à cette conception naïve du XVIII^e siècle qui voyait dans la mélodie un produit de l'inspiration, et dans l'harmonie celui du raisonnement, du travail intellectuel. Et le choix de l'organe vocal ou instrumental accompagnant lui-même la formation de l'idée, la conditionnant même dans une certaine mesure, la pensée musicale se présente souvent à nous comme un tout inséparable, sorti tout entier, ligne mélodique, rythme, harmonie, forme et timbre, comme une Miherye toute armée, du cerveau créateur. Le fait est particulièrement notoire chez certains maîtres. On ne peut parcourir telle page de Gluck, de Mozart, de Schubert, sans être frappé de ce caractère d'indissolubilité dans le phénomène cérébral dont elle est le résultat. C'est pourquoi aussi la musique n'est pas toujours, comme le R. P. Hénusse le donnait à entendre, le résultat d'une longue cogitation. Les biographes nous ont montré Schubert produisant en un jour une demi-douzaine de ses lieder incomparables et jetant d'un trait sur le papier cette page unique au monde du *Roi des Aulnes*. Chez Beethoven, il est vrai (bien moins fécond que les précédents), l'élaboration de l'idée est pénible et souvent extraordinairement lente : mais il s'agit ici d'un phénomène spécial, condition même de cet art sublime, la lutte sévère pour assujettir

dans la forme concrète une pensée qui, dans sa rébellion, est le symbole même de la liberté.

Dans ce qui précède, nous sommes parti chaque fois d'une même idée : l'inconvénient d'un parallélisme entre les arts plastiques et la musique. Nous voudrions encore nous permettre, pour finir, d'émettre quelques considérations sur des points isolés, non moins importants, de l'éloquent exposé du R. P. Hénusse.

Sur la naissance de la musique : c'est presque devenu un lieu commun de dire que la musique a pour origine le sentiment religieux, que le premier chant fut une prière. Nous examinerons prochainement ailleurs le processus probable de la naissance de la musique, — ce phénomène qui, à défaut de toute autre preuve, attesterait à lui seul péremptoirement la démarcation entre l'homme et la bête. Bornons-nous à remarquer, ici, que l'appel, le signal, la modulation vocale spontanée exprimant les sentiments élémentaires qui nous dominent encore, ou accompagnant la danse libre; que la récitation épique primitive ont offert à l'homme autant d'occasions que l'acte religieux de faire une musique — qui d'ailleurs n'en était pas encore une et qui dans son origine n'est pas séparable du cri des animaux et les chants d'oiseaux dont il était question tout à l'heure.

— La musique évolue en se perfectionnant? Vofre. Au point de vue des moyens et de la technique, oui. Mais on constate, dans cette histoire, de fréquents arrêts, des retours en arrière, des dépressions, une dilacération entre la perfection technique et la valeur esthétique. Les périodes alexandrine et romaine marquent une extension formidable de la culture musicale, et à la fois une décadence esthétique; on pourrait en dire autant du perfectionnement formel et technique de l'opéra dans l'école napolitaine, qui perversit pour cent ans la notion de la dramaturgie musicale.

— L'évolution musicale est rapide, sans doute, mais aujourd'hui seulement, comme en tout. Comme en tout, elle fut très lente avant que la Renaissance précipitât les étapes de la pensée humaine et créât le mot : « *modo* ». Avant, on n'était pas si pressé, les chansons légères d'Anacréon contraient encore les rues de Rome sept cents ans après, — comme si nous chantions encore les airs évanouissables des trouvères et des minnesinger.

— Un mot, enfin, sur l'éloquente péroraison du R. P. Hénusse, conseillant aux jeunes éléments de son brillant auditoire de s'attacher plus particulièrement aux œuvres des maîtres, aux classiques, c'est-à-dire aux œuvres qui, atteignant le fond même de l'humanité, lui empruntent leur permanence par opposition aux créations fugitives qui n'atteignent que la surface. Nous aimons cette définition du classicisme, parce qu'elle est large et qu'elle déborde sur la conception chronologique, qui n'a qu'une valeur toute temporelle et provisoire. Mais quelles sont les œuvres qu'il faut classer comme telles? Quand l'orateur ajoute à cela qu'il ne faut emprunter aux créations étranges de l'art d'aujourd'hui que ce qu'il faut pour ne pas paraître les ignorer, nous croyons comprendre que le classicisme se limite tout de même, pour lui, à ces maîtres dont le temps a consacré la durabilité. Et alors, nous ne sommes plus tout à fait d'accord, et la discrimination devient malaisée et le conseil difficile à suivre. Qui oserait affirmer que le *Sacre du Printemps*, de Stravinsky ne renferme pas cet élément fondamental au même titre que la *Neuvième*, que le maître russe ne sera pas le Wagner du XX^e siècle et que son œuvre n'entrera pas, demain, dans ce Panthéon du classicisme ou Berlioz et Wagner, n'en pas douter, sont déjà entrés? Nous croyons que la tradition ankylose ceux qu'elle soutient trop longtemps. C'est pourquoi il nous paraît utile de profiter de la bienheureuse sensibilité de la jeunesse pour s'initier à temps — sans, bien entendu, négliger les grands maîtres du passé, — à ces productions contemporaines dont nous, les aînés, nous avons tant de peine à pénétrer l'esprit et dont les sots, faute de mieux, se bornent à rire, quand toute l'histoire de l'art est là pour les rendre prudents. *Away! Away!*

ERNEST CLOSSON.

HUGO

journaliste et voyageur⁽¹⁾

A côté des œuvres qu'il publiait, poésies, théâtre, romans *Littérature et Philosophie mêlées*, Hugo en poursuivait une autre qui ne parut qu'après sa mort, qui surpassa encore ce qu'on pouvait en attendre et qui est peut-être celle qu'on relit aujourd'hui avec le plus de plaisir. Ah, parlez-moi du document humain traduit par un écrivain de génie! L'intérêt n'en faiblit jamais; les modes passent sans le toucher; il se moque des évolutions ou des révolutions du goût et des écoles littéraires. Cette œuvre posthume est un journal assez impersonnel, où Hugo ne se montre guère à nous que dans sa vie mondaine ou publique. C'est à peine si, de temps en temps, il y glisse une note plus intime, comme, en 1847, au sujet d'une réception à la cour, où l'on donnait l'*Élixir d'Amour* de Donizetti : « M^{me} Cuvillier-Fleury était la plus jolie femme, M^{me} Victor Hugo la plus belle. »

Le titre de ce journal, *Choses vues*, est excellent; ce sont bien des choses qu'il a recueillies ou surprises dans le champ de sa vision des choses qui sont tombées au pouvoir de ses yeux. Il a vu une émeute en 1839; il a vu les Funérailles de l'Empereur; il a vu l'enterrement de M^{lle} Mars et l'agonie de Balzac; il a vu les Journées de Février, et la description qu'il en a faite devrait guérir à jamais de toute révolution; il a suivi le procès Teste et Cubières et l'affaire Praslins; Louis Bonaparte lui a rendu visite, place des Vosges; il a assisté au premier dîner de la Présidence. Mais on aurait pu dire aussi *Choses entendues*. Il a entendu Louis-Philippe lui raconter son dîner avec Pétion et avec Robespierre; il rencontrait pour la première fois : c'était bien la figure dont Mirabeau avait fait le portrait d'un mot : un chat qui boit du vinaigre. Je veux te marier, lui disait Pétion : tu es plein d'acreté, d'hypocondrie et de fiel, d'humeur noire, de bile et d'atrabile. J'ai peur de tout cela pour nous. Il faudrait une femme pour fondre toutes ces amertumes et faire de toi un bon homme. Le chancelier Pasquier lui a raconté la mort du duc de Praslin en proie à l'arsenic. Par pitié pour vous-même, lui disais-je, avouez : « êtes-vous coupable? » Il me regarda avec terreur et répondit faiblement : « Non ». Ce fut un moment effrayant. Il avait en même temps le mensonge sur les lèvres et la vérité dans les yeux. Oh! je vous aurais voulu là, Monsieur Hugo... Royer-Collard lui a raconté ses dernières entrevues avec Charles X. Il sait ce qui est advenu après l'embaumement du prince de Talleyrand, « ce personnage étrange et considérable... noble comme Machiavel, prêtre comme Gondi, défrôqué comme Fouché, spirituel comme Voltaire et boiteux comme le diable ». Il mourut le 17 mai 1838, et des médecins embaumèrent le cadavre. Pour cela, à la manière des Égyptiens, ils ont retiré les entrailles du ventre et le cerveau du crâne. La chose faite, après avoir transformé le prince en momie et cloué cette momie dans une bière tapissée de satin blanc, ils se sont retirés laissant sur une table la cervelle, cette cervelle qui avait pensé tant de choses, inspiré tant d'hommes, construit tant d'édifices, conduit deux révolutions, trompé vingt rois, contenu le monde. Les médecins partis, un valet est entré; il a vu ce qu'ils avaient laissé. Tiens! Ils ont oublié cela. Qu'en faire? Il s'est souvenu qu'il y avait un égout dans la rue, il y est allé et a jeté le cerveau dans cet égout.

Toutes les *Choses vues* ne sont pas aussi impressionnantes, mais il n'y en a pas une page qui n'ait son intérêt, ne fût-ce que par l'éclat du style. Victor Hugo se défend encore moins que Chateaubriand. Il n'écrit pas, il ne peut plus écrire pour lui. Tous ces détails, lui disait Royer-Collard qui venait de lui raconter quelques uns de ses souvenirs, ne seront pas recueillis et ne seront jamais de l'histoire. — Peut-être, répondit Hugo. Ce qu'il note le soir dans son journal, — je ne parle pas de ses calepins, — il le note pour la postérité. Il a raison; son œil a une prise extraordinaire et une implacable mémoire que traduit une imagination toujours neuve. Il dira du char qui ramène la dépouille de Napoléon qu'il la traîne après lui l'acclamation de toute la ville comme une torche traîne sa fumée. Maurice Barrès nous a retracé dans ce chef-d'œuvre, *Leurs Figures*, les plus basses attitudes de nos parlemen-

(1) Conférence prononcée à la tribune des *Assemblées* Cardinal Mercier à Bruxelles.

Nous prions instamment nos abonnés dont l'abonnement vient à échéance de vouloir bien verser fr. 47.50 à notre compte-chèque 48916 (Pour les membres du clergé le prix est de fr. 37.50.)

taires; mais il ne possède pas la largeur de touche d'un Hugo nous rendant compte d'un procès à la Chambre des pairs ou d'un dîner à l'Élysée; il n'a pas cette puissance aisée qui doit encore plus à la nature qu'à l'art.

Hugo est incomparable dans le portrait physique. Je vois le blond Vigny « à profil d'oiseau, mais à longs cheveux »; Montalémbert « avec ses cheveux longs, son air anglais doux et dédaigneux »; la figure de fouine de Lamennais et le magnifique Ledru-Rollin, « un gros homme à belles dents avec de grosses mains blanches dont il caresse son collier de barbe; l'idéal d'Anne d'Autriche ». Et j'admire ce crayon de Lamartine. « Jules Favre monta à la tribune. « Je ne sais pas, me dit Lamartine, où ils voient un serpent dans cet homme-là : c'est un académicien de province. » Tout en riant, il prit une feuille de papier dans mon tiroir, me demanda une plume, demanda une prise de tabac à Savatier-Laroche, écrivit quelques lignes. Cela fait, il monta à la tribune et jeta à M. Thiers, qui venait d'attaquer la Révolution de Février de graves et hautaines paroles. Puis il redescendit à notre banc, me serra la main pendant que la gauche applaudissait et que la droite s'indignait, et vida tranquillement dans sa tabatière la tabatière de Savatier-Laroche. « Je ne connais que les croquis parlementaires de Venillot à valoir ceux de Hugo qui sont, malheureusement, trop rares, comme d'ailleurs ses impayables croquis d'Académie (1).

Mais le portrait moral est inférieur. Hugo observe mal les caractères; il ne pénètre pas dans les âmes. Il n'est pas un bon connaisseur d'hommes. La forme, le relief, la couleur, le trait pittoresque, l'anecdote significative : voilà son domaine. Dès qu'il se mêle d'interpréter le sens symbolique de la réalité, il la dénature ou la transfigure. C'est quelquefois si brillant qu'on s'en voudrait de le chicaner, et quelquefois c'est faux jusqu'à la puérité. J'en prends un exemple dans un chapitre des *Choses vues* intitulé *Amours de prison*. Hugo apprend que les prisonniers, qui ont toujours un dessinateur dans leur nombre, lui commandent un bouquet dont chaque fleur sera accompagnée du chiffre d'écran de chacun d'eux. Ce dessin, ils le font parvenir à Saint-Lazare qui le leur retourne avec l'indication que telle fleur a été choisie par Palmyre, telle autre par Séraphine ou Fanny. A dater de ce jour, ces hommes ont des servantes qui, libérées avant eux, les nourrissent, bien qu'elles ne les connaissent pas et ne les connaîtront peut-être jamais. Admettons que ce nouveau langage des fleurs soit une tradition dans la basse pègre, chez les escarpes et les souteneurs. L'imagination de Hugo prend feu. Cette antithèse de la fleur et du criminel est la chiquenaude qui met ses tourbillons en mouvement. Écoutez : « La pitié s'est faite amour. Le cœur féminin a ces greffes sombres. Ces femmes disent : Je suis mariée! Elles sont mariées en effet. Par qui? Par la fleur. Avec qui? Avec l'abîme. Elles sont les fiancées de l'inconnu. Fiancées enivrées et enthousiastes. Pâles Sulamites du songe et du brouillard... Les lignes succèdent aux lignes, les images aux images. Le poète a quitté la terre; il dérive au gré des mots. Le thème des mystérieux bandits changés en héliotropes ou en iris littéralement l'enivre. Mais ces pages sont, en somme, assez rares dans *Choses vues*, et on pourrait leur en opposer bien d'autres du réalisme le plus juste et d'un grand bon sens, par exemple ses réflexions sur la fête que le duc de Montpensier donna la nuit dans le parc des Minimes, au bois de Vincennes, et dont les invités, attendus par la foule, durent traverser une double haie d'injures. « Les riches, dit Hugo, sont en question dans ce siècle comme les nobles au siècle dernier. » C'est là une de ces idées, un de ces traits de feu qui éclairent toute une zone de l'histoire. Il remarquait que c'est l'envie et non la pauvreté qui provoque les plus ardentes revendications; mais, en homme sage, il concluait que, si le luxe est nécessaire, il y a des heures où il n'est pas bon que le peuple le voie.

(1) Sur le sérieux des Concours académiques, relisez cette note de Hugo (19 mars 1850) : « A l'Académie française, on juge le concours de prose. Voici comment : M. de Barante lit une brochure, M. Mérimée écrit, MM. Salvandy et Vitet causent à voix haute, MM. Guizot et Pasquier causent à voix basse, M. de Ségur tient un journal, MM. Mignet, Lebrun et Saint-Aulaire rient de je ne sais quels lazzi de M. Viennet, M. Scribe fait des dessins à la plume sur un couteau de bois, M. Flourens arrive et ôte son paletot, MM. Patin, Vigny, Pongerville et Empis regardent le plafond ou le tapis, M. Sainte-Beuve s'exclame de temps en temps, M. Villemain lit le manuscrit en se plaignant du soleil qui entre par la fenêtre d'en face, M. de Noailles est absorbé dans une manière d'almanach qu'il tient entr'ouvert, M. Tissot dort. Moi, j'écris ceci. Les autres académiciens sont absents. Le sujet du concours est l'éloge de M^{me} de Staël. » (*Choses vues*.)

Quand nous lisons *Choses vues*, nous regrettons que Hugo, étonnant reporter, n'ait pas fait le tour du monde ou du moins voyagé autant que Chateaubriand ou Théophile Gautier. Un peu d'Italie, l'Espagne de son enfance, la France de l'ouest, du sud-ouest et celle du nord, la Belgique, les bords du Rhin : ce fut à peu près toute son odyssée. Mais ses carnets de voyage publiés sous les titres de *France et Belgique*, *Alpes et Pyrénées*, rentrent dans les *Choses vues*, et aussi son livre *Le Rhin*, paru en 1842, qui comprenait trois parties : *Lettres à un ami*, *La Légende du beau Pécopin* et une *Conclusion* sur la politique européenne. Le Hugo voyageur est entièrement là, et, si nous avions à réunir ses plus belles pages de proses, ses voyages nous en fourniraient probablement une bonne partie.

La forme qu'il donne ordinairement à ses impressions de route est la forme épistolaire. Ce sont des lettres adressées tantôt à sa femme, tantôt à un ami. Il nous en avertit dans la préface du *Rhin* : chaque fois qu'il s'éloigne de Paris, il y laisse « un ami profond et cher » qui réclame de longues lettres. Ces lettres lui diront le temps qu'il faisait, la voiture où l'on est monté, l'enseigne de l'hôtellerie, l'aspect de la ville, les monuments visités, les grands souvenirs rencontrés, « toute cette foule d'aventures qui arrivent non pas au voyageur, mais à son esprit ». Elles seront « le journal d'une pensée plus encore que d'un voyage ». D'ailleurs, on n'aperçoit presque aucune différence entre les lettres à l'ami et les lettres à M^{me} Hugo. Sauf les quelques lignes où il embrasse ses enfants et où il remercie sa femme de lui avoir écrit, à moins qu'il s'étonne de ne pas avoir reçu de nouvelles, le ton est le même, les développements sont les mêmes. Il ne conte pas son voyage en causeur; il le décrit en artiste. Et c'est comme dans ses vers : il ne nous fait guère les honneurs de son intimité. « Qu'on ne cherche pas dans ces volumes, dit-il en parlant du *Rhin*, les aventures dramatiques et les incidents pittoresques, l'auteur... voyage solitaire, sans autre objet que de rêver beaucoup et de penser un peu. » Mais il ne s'épanche pas à la façon de Lamartine; il ne fait pas continuellement des retours sur lui-même comme Chateaubriand. Il voit moins de monde; il s'intéresse moins aux hommes. Les moindres hasards de ses excursions ne se transforment pas sous sa plume en nouvelles comiques ou dramatiques comme chez Alexandre Dumas qui a été, ne l'oublions pas, un voyageur extraordinaire, aussi dangereux à imiter, dans son genre, que Pierre Loti. Hugo n'a pas cette cordialité si savoureuse de Théophile Gautier dans ses voyages en Espagne, en Italie, en Russie, à Constantinople. Il manque totalement de bonhomie. « Il reste toujours, dit-il de lui-même, retranché dans le silence et le demi-jour qui favorisent l'observation. » Peut-être y a-t-il là quelque exagération qui vient de son goût naturel pour l'attitude théâtrale. On le voudrait aussi contemplateur, mais plus simple.

* * *

Les voyages, on le sait, sont pleins de petits incidents désagréables dont on secoue le souvenir avec la poussière du chemin. Lamartine ne daigne pas les voir; Gautier s'en égaie; Dumas en tire des scènes de vaudeville; Hugo s'en indigne. Ainsi, à Bar-le-Duc, au moment où il veut se promener en barque, le maire s'y oppose. A-t-il soupçonné un espion ou un prisonnier évadé? Cette mesure était idiote, et il n'a pas volé la réprimande que lui adressa le sous-préfet. Mais fallait-il que le poète immortalisât son irritation passagère dans une page qu'un demi-siècle plus tard on croirait extraite de *l'Histoire d'un crime*. « Je ne réponds pas qu'à 9 heures du soir, au moment de partir, sur le port même, vous ne trouviez point en travers de votre fantaisie Jocrisse maire de village, Jocrisse pacha enguirlandé d'un chiffon tricolore qui, nonobstant passeports, visas et autres paperasseries, vous prendra, selon le sexe, pour M^{me} la duchesse de Berry déguisée en homme ou pour Robespierre travesti en femme; et, son gendarme au poing, en présence d'une trentaine de pauvres serfs abrutis qu'il appelle ses administrés, vous interdira, quoi? le droit d'aller vous promener... » Suit un développement sur l'égalité qui n'est pas la liberté. J'aime infiniment mieux sa veine burlesque, lorsque, dégoûté du gîte que lui a offert Yvetot, il lance sur le royaume du bon petit roi de Bérange ces imprecations qui n'auraient pas déplu à Ronsard et qui auraient ravi Scarron :

Que le passant te raille!
Qu'en voyant ta muraille,
Le voyageur s'en aille
Sur son cheval rétif!

Que sans entrer le coche
A la porte s'accroche !
Que le diable à la broche
Mette ton roi chétif !
Yvetot la normande
Où l'on est à l'amende
Chez tous les taverniers,
Logis peuplé de sînges
Où l'on voit d'affreux linges
Pendre aux trous des greniers !
Ville bâtie en briques,
Triste amas de fabriques
Qui sentent le rauci...
Groupes d'informes bouges
Où les maisons sont rouges
Et les filles aussi !

C'est dans ce genre de fantaisies, qui me semblent étinceler comme une cotte de mailles ou émerger d'une fraise espagnole, que Hugo réussit le mieux. Encore convient-il qu'il se serve du jeu des rimes. En prose, son badinage risque de s'allonger et de s'alourdir. Lisez son arrivée à Worms, la ville invisible où personne ne va plus ; trente lignes auraient été amusantes ; cinq pages sont fastidieuses. Dans les démêlés avec les aubergistes, qui fournissent à Dumas une copie triomphale, Hugo reste guindé. Là où un sourire, un haussement d'épaules, mettons un éclat de rire suffirait, il y va d'une tirade. « Le plaisir de voir, en Allemagne, toutes ces choses belles ou curieuses, musées, églises, hôtels de ville, est tempéré, il faut le dire, par la grave importunité du pourboire... La voiture s'arrête dans la cour de la poste ; le conducteur vous ouvre la portière... pourboire. Un moment après le postillon arrive... pourboire... Un grand drôle dépose à terre votre valise et votre sac de nuit : pourboire... » Cela se continue pendant des pages ; et l'on éprouve l'envie de relire du Voltaire ou du Beaumarchais.

Il ne résiste pas plus au développement qui lui fait signe que le marin antique à la Sirène. Nous reconnaissons que ces développements sur le mystère des astres, sur la croissance des villes ou sur leur décadence sont souvent très beaux. L'un d'eux est même charmant, un vrai joyau d'anthologie ; c'est l'éloge du voyage à pied : « On s'appartient, on est libre, on est joyeux ; on est tout entier et sans partage aux incidents de la route, à la ferme où l'on déjeune, à l'arbre où l'on s'abrite, à l'église où l'on se recueille. On part, on s'arrête, on repart ; rien ne gêne, rien ne retient. On va et on rêve devant soi. La marche berce la rêverie, la rêverie voile la fatigue. La beauté du paysage cache la longueur du chemin. On ne voyage pas, on erre. A chaque pas qu'on fait, il vous vient une idée. Il semble qu'on sente des essaims éclore et bourdonner dans son cerveau. Bien des fois, assis à l'oreille au bord d'une grande route, à côté d'une petite source vive d'où sortaient avec l'eau la joie, la vie et la fraîcheur, sous un orme plein d'oiseaux, près d'un champ plein de fanaises, reposé, serein, heureux, doucement occupé de mille songes, j'ai regardé avec compassion passer devant moi, comme un tourbillon où roule la foudre, la chaise de poste, cette chose étincelante et rapide qui contient je ne sais quels voyageurs lents, lourds, ennuyés et assoupis, cet éclair qui emporte des tortues. Oh ! comme ces pauvres gens, qui sont souvent des gens d'esprit et de cœur après tout, se jetteraient vite à bas de leur prison, où l'harmonie du paysage se résout en bruit, le soleil en chaleur et la route en poussière, s'ils savaient toutes les fleurs que l'on trouve dans les broussailles, toutes les perles qu'on ramasse dans les cailloux, toutes les houris que découvre parmi les paysannes l'imagination ailée, opulente et joyeuse d'un homme à pied. *Musa pedestris!* » Jolie page, très sincère, et si délicatement, si artistiquement ouverte qu'on prendrait cette fleur ciselée dans l'or et dans la pierre précieuse pour une fleur des champs. Mais Hugo écrit spontanément ainsi. Les gradations, les oppositions, les balancements de phrases, toute cette rhétorique savante lui est naturelle.

Au temps de ses premiers voyages, le chemin de fer était dans toute sa nouveauté. On se dérangeait pour aller le voir. C'est ce qu'il fit étant à Malines. Mais à Anvers il fit mieux : il le prit à destination de Bruxelles. « C'est un mouvement magnifique, s'écrie-t-il, et qu'il faut avoir senti pour s'en rendre compte. La rapidité est inouïe. Les fleurs du bord du chemin ne sont plus des fleurs, ce sont des taches ou plutôt des raies rouges et blanches ; plus de points, tout devient raie ; les blés sont de grandes chevelures jaunes, les luzernes sont de longues tresses vertes ; les villes, les clochers, et les arbres dansent et se mêlent follement à l'horizon. » Mais la locomotive le déçoit : à l'entendre, c'est un monstre

à la voir, une machine, et la poésie s'en va. Il imagine alors ce qu'elle eût été si ceux qui ont inventé la poudre avaient inventé la vapeur. Quelle magnifique chimère ils auraient faite de la chaudière ! Hugo voit un ventre écaillé, monstrueux, une énorme carapace. La cheminée serait devenue une corne fumante ou un long cou portant une gueule rouge de brais ; les roues, d'immenses nageoires ou de grandes ailes tombantes. « Les wagons eussent eu aussi cent formes fantastiques ; et le soir, on eût vu passer près des villes tantôt une colossale gargouille aux ailes déployées, tantôt un dragon vomissant le feu, tantôt un éléphant, la trompe haute, haletant et rugissant... C'eût été grand. » Erreur : c'eût été carnavalesque. Toutes les choses, toutes les inventions ont leur propre beauté. Seulement nous n'arrivons à la concevoir qu'avec le temps qui les perfectionne et qui les familiarise à nos yeux. La nouveauté nous gêne toujours, nous blesse ; nous voudrions qu'elle prit pour venir à nous une forme connue. Aux premières automobiles, on disait : « Que ces voitures sans chevaux sont laides ! » L'imagination de Hugo, si riche, si puissante, si créatrice de nouveaux rapports entre les choses et les êtres, est encore emplie des formes du passé. Il souhaiterait qu'un train ressemblât à un défilé vertigineux des monstres de Notre-Dame.

* * *

Du reste, ce passé, il l'aimait dans ses vestiges artistiques, dans ses pierres, et il cherchait partout. Il en avait la mémoire hantée, mais pas au point où il désirait nous le faire croire. Pourquoi cette vaine obstination à se grandir ? Il nous déclare solennellement dans le *Rhin*, qu'il nous livre sa correspondance intacte ou peu s'en faut. « Ces lettres, dit-il, ont été écrites au hasard de la plume, sans livres, et les faits historiques ou les textes littéraires qu'elles contiennent çà et là sont cités de mémoire. » Ainsi Hugo n'a eu recours à aucun livre et il a poussé le scrupule si loin qu'il s'est même abstenu de corriger, en publiant ses lettres, les petites erreurs qui lui avaient échappé. Dans la dix-septième, par exemple, on parle des nombreuses croisades de Frédéric Barberousse. L'auteur a oublié que Frédéric ne s'était croisé que deux fois. Tant pis pour l'auteur ! Sa défaillance de mémoire reste acquise. Cela dit, nous ouvrons le *Rhin* et nous sommes confondus de son effrayante érudition. Il sait tout, absolument tout ce qui se passait dans le monde au moment où Turenne se donnait la peine de naître. Il connaît l'histoire du Rhin depuis les premiers hommes qui en habitèrent les rives. Il peut vous énumérer les quarante-neuf îles qui se dispersent sur le vieux fleuve de Cologne à Mayence, tous les burgs que ses eaux reflètent et ceux qui les ont construits. La chronique du château de Heidelberg n'a point de secret pour lui (1). Mais ce qui nous étonne encore plus que sa connaissance de Louis le Barbu qui emprisonna le pape Jean XXIII et de tous les archevêques rhénans, c'est son incroyable science de la vénérie. Voici une description ou plutôt un dénombrement de meute unique dans notre littérature : « Le premier groupe se composait de cent dogues d'Angleterre et de cent lévriers d'attache avec douze paires de chiens tigres et douze paires de chiens bauds. Le deuxième groupe entièrement formé de griffons de Barbarie blancs et marquetés de rouge, braves chiens qui ne s'étonnent pas du bruit, demeurent trois ans dans leur bonté, sont sujets à courir au détail et servent pour la grande chasse. Le troisième groupe était une légion de chiens de Norvège : chiens fauves, au poil tirant sur le roux, avec une tache blanche au front et au cou, qui sont de bon nez et de grand cœur et se plaisent au cerf surtout, chiens gris, léopardés sur l'échine qui ont les jambes de même poil que les pattes d'un lièvre ou cannelées de rouge et de noir. Le quatrième groupe était formidable : c'était une cohue épaisse, serrée et profonde de ces puissants dogues noirs de l'Abbaye de Saint-Hubert en Ardennes qui ont les jambes courtes et qui ne vont pas vite, mais qui engendrent de si redoutables limiers et qui chassent si furieusement les sangliers, les renards et les bêtes puantes... Le cinquième groupe... avait dû coûter des sommes immenses, car on n'y avait mis que des chiens de Palimbotra qui mordent les taureaux, des chiens de Cinti qui attaquent les lions et des chiens du Monomotapa qui font partie de la garde de l'Empereur des Indes. »

(1) Il est vrai que, dans sa lettre sur Heidelberg, adressée à Louis Boulanger, il nous dit : « Je ne perds pas un instant ; je hante la forêt et la bibliothèque. »

Ce passage éblouissant de pittoresque et d'érudition cynégétique, je le détache de la légende du beau Pécopin que Hugo nous assure avoir écrite au pied des ruines du Falkenburg, caché dans un ravin, assis sur un bloc « qui avait été un rocher, puis une tour et était redevenu un rocher ». Il cueillait de temps en temps une fleur sauvage, et regardait tout à tour l'herbe verte et de grandes nuées d'or dans un ciel radieux. Pas de dictionnaire! Pas le plus petit *in quarto!* Quoi, ces chiens, leurs noms, leurs particularités, leur signalement, il savait tout cela par cœur? Il connaissait les chiens orientaux, ceux de Cintiqui, et ceux de Palimbotra? Quel chasseur, ce Hugo! Mais on devait découvrir que toute cette meute enchantée sortait d'une Encyclopédie du XVII^e siècle, du *Monde de Rocolès*, qui figurait dans sa bibliothèque et qu'il laissa vendre, l'ingrat, lorsque après le coup d'Etat il quitta la France (1). Il avait parfaitement le droit de consulter et d'exploiter Rocolès, comme de tirer du dictionnaire de Morel presque toute l'histoire et toute la géographie de sa *Légende des Siècles*. Ce déploiement facile et formidable de science surcharge son récit et enlève toute vraisemblance à la forme épistolaire qu'il se plaît à lui donner : mais cela le regarde. Il n'était même pas tenu de nous indiquer ses sources, — ce qu'il faisait encore dans *Notre-Dame de Paris*. Mais comment peut-il nous affirmer que son livre a été rédigé, en courant, sur des tables d'auberge ou au milieu des ruines? Si l'on prononce le mot de charlatanisme, aura-t-on tort? Il me paraît évident que, depuis sa rude épreuve de 1830 et son foyer ravagé, le moral chez lui s'est affaibli. Il est devenu plus orgueilleux, plus théâtral, plus distant, plus soucieux d'impressionner le public.

Et pourtant c'est encore peut-être dans ses voyages que nous l'approchons le plus. C'est là, en tout cas, que nous assistons le plus près au travail de son imagination. Il y a souvent, volontaire ou non, du grossissement dans la vision de Hugo. On lui a reproché ses divers d'auberge qui prenaient les proportions des Noces de Gamache. On a dit qu'il peignait le monde avec un tel despotisme que tout le paysage ne jurait plus que par lui. Il a en effet une puissance d'animation qui fait de l'univers une action continuellement dramatique. Tous les spectacles qui le frappent sont des scènes ou des actes de ce drame éternel. Il est, comme l'humanité relativement primitive, un créateur de mythes. En Allemagne, au bourg de Lorch, un incendie éclate. « On ne peut se figurer, écrit-il, avec quelle rage l'eau attaque son ennemi. A peine la pompe, ce long serpent qu'on entend haleter en bas dans les ténébreuses, a-t-elle passé au-dessus du mur sombre son coup effilé et fait étinceler dans la flamme sa fine tige de cuivre qu'elle crache avec fureur un jet d'acier liquide sur l'épouvantable chimère à mille têtes. Le brasier attaqué à l'improviste hurle, se dresse, bondit effroyablement, ouvre d'horribles gueules pleines de rubis et lèche de ses innombrables langues toutes les portes et toutes les fenêtres à la fois. Le sifflement de l'eau répond au mugissement du feu. Rien n'est plus terrible et plus grand que cet ancien et éternel combat de l'hydre et du dragon. » Vous avez vu comment, par la force de l'imagination du poète, les deux éléments se sont individualisés, animalisés ou déifiés en deux monstres, deux démons. Les récits de Hugo sont pleins de ces métamorphoses. Victor l'avie se plaignait qu'on revint de la lecture du *Rhin* « suffoqué et meurtri, comme une proie tombée des serres d'un aigle ». Autant se plaindre que Hugo soit Hugo. Félicitons-nous plutôt que cet aigle ait des moments de grâce et de douceur.

Son inspiration obéit parfois aux plus légères circonstances, aux sensations les plus fugitives. Une jeune fille, une vraie princesse de féerie, rencontrée dans un vieux burg, son nom de Stella, le crépuscule qui tombe, le Rhin qui bruit, le cliquetis clair et faible d'une forge invisible, « ce bruit d'enclume qui est parmi les voix du soir une de celles qui éveillent en lui le plus d'idées inexprimables » : cela suffit et le voyageur s'éloigne dans la nuit en improvisant ces vers :

(1) Sur cette question, on peut consulter les articles de Georges Dollin, d'Emmanuel Philipot et de Jean Guiraud dans la *Revue d'histoire littéraire*. L'*Essai des Merveilles de Nature* du jésuite Etienne Binet fut pillé au XVIII^e siècle par Jean-Baptiste de Rocolès, conseiller et annuaire du Roy et historiographe de Sa Majesté, dans un ouvrage encyclopédique le *Monde*, où Hugo a puisé à pleines mains et qu'il le dispensait d'ouvrir beaucoup d'autres ouvrages comme l'*Histoire naturelle* de Plin et les *Voyages* de Marco Polo.

L'Amour forgeait. Au bruit de son enclume
Tous les oiseaux troublés rouvraient les yeux.
Car c'était l'heure où se répand la brume
Où sur les monts comme un feu qui s'allume
Brille Vénus, l'escarboucle des cieux.

La grive au nid, la caille en son champ d'orge
S'interrogeaient, disant : « Que fait-il là ?
Que forge-t-il si tard ? » Un rouge-gorge
Leur répondit : « Moi, je sais ce qu'il forge :
C'est un regard qu'il a pris à Stella. »

Et les oiseaux riant du jeune maître
De s'écrier : « Amour, que ferez-vous
De ce regard qu'aucun fiel ne pénètre ?
Il est trop pur pour vous servir, ô traître !
Pour vous servir, méchant, il est trop doux ! »

Mais Cupido parmi les étincelles
Leur dit : « Dormez, petits oiseaux des bois,
Couvez vos œufs et repliez vos ailes,
Les purs regards sont mes flèches mortelles,
Les plus doux yeux sont mes pires carquois. »

C'est ici le côté « romance » du génie de Victor Hugo. Il n'est point à dédaigner. Non seulement il a fait des chansons charmantes, des « guitares » qu'on a cru élégant de mépriser, mais que nous savons presque tous par cœur ; il est encore le seul de nos grands poètes qui ait trouvé la veine populaire, comme Shakespeare, et dont l'art ait retrouvé la magie naïveté des chansons d'autrefois ou des rondes enfantines. La Chanson de Fantine, dans les *Misérables*, pour ne citer que celle-là, est une des plus adorables fleurs qui ait été cueillie dans les champs de la poésie pure.

Ses impressions de voyage abondent en motifs poétiques, qu'il pourra développer plus tard, et nous verrons alors s'épanouir dans sa poésie ce qui était déjà plus qu'une promesse dans sa prose. Ainsi, à Mons, d'où il devait partir à 3 heures du matin, il préféra ne pas se coucher et jouir du clair de lune, de la place si bien dénichetée et du carillon. « De temps en temps, dit-il, un carillon ravissant s'éveillait dans la grande tour. Ce carillon me faisait l'effet de chanter à cette ville de magots flamands je ne sais quelle chanson chinoise ; puis il se taisait et l'heure sonnait gravement. Puis un bruit étrangement doux et mélancolique tombait du haut de la grande tour : c'était le son aérien et affaibli d'une trompe, deux soupis seulement. Puis le repos de la ville recommençait pour une heure. Cette trompe, c'était la voix du guetteur de nuit. Moi, j'étais seul éveillé avec cet homme, ma fenêtre ouverte devant moi, avec tout ce spectacle, c'est-à-dire tout ce rêve dans les oreilles et dans les yeux. » Il reviendra sur cette impression ; il effacera les magots flamands, probablement dus à une mauvaise humeur du voyageur ; il biffera la chanson chinoise : que ferait ici la Chine quand on a l'Espagne ? Il écartera le guetteur de nuit, le veilleur ; il prendra sa place et il écrira ces vers *Sur la vitre d'une fenêtre flamande* :

J'aime le carillon dans tes cités antiques,
O vieux pays gardien de tes mœurs domestiques,
Noble Flandre, où le Nord se réchauffe engourdi
Au soleil de Castille et s'accouple au Midi.
Le carillon, c'est l'heure inattendue et folle
Que l'œil croit voir vêtue en dansense espagnole,
Apparaître soudain par le trou vif et clair
Que ferait en s'ouvrant une porte de l'air.
Elle vient, secouant sur les toits léthargiques
Son tablier d'argent plein de notes magiques,
Réveillant sans pitié les dormeurs ennuyés,
Sautant à petits pas comme un oiseau joyeux,
Vibrant ainsi qu'un dard qui tremble dans la cible,
Par un frère escalier de cristal invisible,
Effarée et dansante elle descend des cieux,
Et l'esprit, ce veilleur fait d'oreilles et d'yeux,
Tandis qu'elle va, vient, monte et descend encore,
Entend de marche en marche errer son pas sonore.

Les souvenirs qu'il rapportera de ses voyages enrichiront sa poésie épique. Tous les poèmes de la *Légende des Siècles* qui touchent à l'Espagne sont vivifiés par ses sensations des Pyrénées (1). Il n'oubliera pas les monts Jaitzquivel, derrière lesquels il vit se lever la lune quand il sortit du village de Leso. Il fait partout provision de noms harmonieux, sonores ou étranges, de détails pittoresques, d'aspects de la nature. Mais c'est surtout de ses voyages sur les bords du Rhin qu'il est revenu avec son butin le plus lourd. L'Allemagne, cette « Inde de l'Europe », comme il l'appellera dans son *William Shakespeare*, avait pour

(1) Se reporter à l'édition définitive de la *Légende des Siècles* de M. Paul Berret dans la *Collection des Grands Écrivains*.

lui des attraits confus et mystérieux : confus, parce qu'il en connaissait mal les philosophes, les poètes, les romanciers; mystérieux, parce que ce qu'il connaissait d'eux répondait à son amour du fantastique. Déjà la fameuse *Léonore* de Burger, cette chevauchée nocturne de la fiancée qu'emporte en croupe son fiancé mort, avait influé sur lui du temps qu'il écrivait ses *Ballades*. Ce fut dans le même sens que la Germanie rhénane, avec ses légendes, ses châteaux, ses ruines et tous les secrets de son fleuve, lui inspira en 1841 la pièce qui figurera dans le *Pauca mea des Contemplations* : *A quoi songeaient les deux Cavaliers dans la forêt*.

La nuit était fort noire et la forêt très sombre.
Hermann à mes côtés me paraissait une ombre.
Nos chevaux galopaient. A la garde de Dieu (1)!

Les *Burgraves* naquirent peut-être dans sa pensée le jour où, sur la route de Bingers, ayant croisé trois jeunes gens dont le plus âgé s'écria : *Vivat Gallia regina!* il répliqua : *Vivat Germania mater!* comme si la Germanie était notre mère, mais il y a de cette absurdité-là dans son exaltation du grand burgrave et du grand empereur. Dans quel château, à l'heure où les façades des vieux édifices abandonnés ne sont plus des façades, mais des visages, a-t-il conçu son *Eivradnus*? Est-ce dans celui des Palatins, où le soir tombant, il entendait, du fond de la salle des Chevaliers, une sorte de râlement faible, comme un grincement de métier qui le faisait penser malgré lui à ce hideux fileur des légendes qui file la nuit dans les ruines de la corde pour les gibets? Au milieu de ces débris féodaux, il a le sentiment qu'il trouble un mystère de la nuit, que quelque chose de mobile et de terrible palpète autour de lui sur les murailles. « Tous les habitants surnaturels de cette royale mesure fixaient sur moi leur prunelle vague et effarée. » Et il s'écrie : « Etes-vous visionnaire comme moi? Avez-vous éprouvé cela? Les statues dorment le jour; mais la nuit elles se réveillent et deviennent fantômes. » On ne peut lire cette page du *Rhin* sans songer aux vers de l'*Expiation*, dans les *Châtiments* :

Une nuit, c'est toujours la nuit dans le tombeau.
On entendait pleurer les Victoires de marbre (2)...

La grande force de Hugo est de croire à ces pleurs, à cette indignation ou à cette pitié du marbre, à ces spectres, à ces apparitions. Homère ne croyait peut-être pas autant à ses dieux. La poésie fantastique de la *Légende des Siècles* est absolument sincère. Hugo ne relève d'aucune mythologie. Il ne nous dose pas la superstition savamment, comme Mérimée. Cette vie formidable est une réalité pour lui. Il a tout vu; il a tout entendu, il a tout capté à la bouche d'ombre du Mystère et de la Terreur.

Il a recueilli des légendes certainement sur cette terre légendaire, mais moins que Dumas qui interrogeait beaucoup plus l'habitant. Il a surtout feuilleté les livres d'histoire, où il tombe toujours sur des épisodes extraordinaires. Un des plus singuliers qu'il ait rencontrés est celui d'un seigneur bandit nommé Blioger qui vivait au temps de Rodolphe de Habsbourg, l'Empereur le mit au ban de l'Empire : il ne fit qu'en rire. La Pape l'excommunia : il haussa les épaules. Mais le lendemain du jour où la sentence lui avait été lue, son burg était désert; la porte et la poterne murées. D'un rocher d'où le regard plongeait dans l'intérieur du château, un de ses hommes d'armes le vit marcher. La tête baissée, à pas lents dans sa cour. Il marcha ainsi jusqu'au soir, et au moment où le soleil se couchait, il tomba de tout son long sur le pavé, — mort. C'est certainement un conte de bonnes femmes; mais Hugo a raison de ne pas partager le dédain des historiens pour ces contes. Je regrette que Blioger n'ait pas trouvé place dans la *Légende des Siècles*.

Du reste, Hugo n'avait pas besoin qu'on lui contât *Peau d'âne*, il était capable de l'inventer et de se la conter à lui-même. Et précisément c'est ce qu'il fit après avoir visité les ruines du Falkenburg. La fantaisie lui vint d'imaginer une légende allemande.

(1) Faut-il croire que les morts ne souffrent plus? Faut-il croire qu'ils nous entendent comme à travers un rêve? Hermann les envie de ne plus souffrir. Hugo penche pour la seconde hypothèse. D'ailleurs ce qu'en disent l'un et l'autre ne signifie pas grand-chose; mais la pièce est émouvante par le décor qui rappelle en effet les ballades allemandes et par je ne sais quoi d'angoissant qui ressort de ce galop nocturne.

Les fontaines chantaient. Que chantaient les fontaines?

Les chênes murmuraient. Que murmuraient les chênes?

(2) En 1841, il écrivait dans *Choses vues* à propos du tombeau de l'Empereur : « J'entrevois, derrière une balustrade, par l'ouverture d'une arcade blanche, un groupe de statues dorées posées la tête-mêlée et sans doute arrachées du baldaquin, qui semblaient s'entretenir à voix basse de toute cette dévastation. »

Le beau Pécopin aimait la belle Bauldour qui le lui rendait de tout son cœur. Pécopin était le fils du burgrave de Sonnek; Bauldour, la fille du sire de Falkenburg. L'un avait la forêt, l'autre la montagne. On fiança la montagne à la forêt. Malheureusement Pécopin aimait trop la chasse. Quelques jours avant son mariage, il rencontre le comte Palatin qui, accompagné de ses burgraves, de ses landgraves, de ses ringraves et de ses raugraves, allait chasser un milan qui détruisait ses faisans, un vautour qui exterminait ses lanerets, un aigle qui tuait ses émerillons. Pécopin se joint à eux : ils devaient tous revenir le lendemain. La chasse dura trois jours. Le premier jour, Pécopin tua le milan; le second, le vautour; le troisième, l'aigle. Émerveillé, le comte l'emmena dans sa ville pour un mois. Mais là, il lui plut de l'envoyer en qualité d'ambassadeur à son cousin le duc de Bourgogne; le duc, charmé de l'ambassadeur, l'accrédita près du roi de France; le roi de France le chargea d'une mission pour le Miramolin des Maures en Espagne; le Miramolin lui fit le plus gracieux accueil et le dépêcha au calife de Bagdad. A Bagdad, il fut aimé de la sultane favorite. Mais le sultan le conduisit sur une haute tour et lui dit : « Chevalier, le comte Palatin, t'a envoyé au duc de Bourgogne; le duc au roi de France; le roi de France au prince de Grenade; le prince au calife de Bagdad, et moi, chevalier, je t'envoie au diable. » Et il le poussa si violemment que Pécopin tomba du haut de la tour. Mais la sultane lui avait donné une turquoise qui, tant qu'il la garderait au cou, le protégerait et l'empêcherait de vieillir : s'il la perdait, il vieillirait en un instant de toutes les années laissées derrière lui. Grâce à cette turquoise, des ailes invisibles le déposèrent sur une grève. Là, par bonté d'âme, il allait rendre service à un pauvre homme chargé d'une outre pleine, quand il s'aperçut que ce pauvre homme était Satan en personne. Il lui joua le mauvais tour de libérer d'un coup de poignard toutes les âmes que le maudit avait emprisonnées dans son outre. Aveuglé de fumée noire, roulé dans des odeurs de soufre, il s'évanouit et se réveilla chez un sorcier éthiopien qui lui offrit sa fille en mariage. Il s'enfuit, erra comme Ulysse et, cinq ans après avoir quitté son château et Bauldour, il atteignit les Vosges. Il s'engagea un soir dans le fatal bois des pas perdus d'où le voyageur qui y entre la nuit ne sort jamais. « Ah, soupira Pécopin, je ne reverrai plus Bauldour! — Si fait! » dit près de lui un vieux seigneur tout cassé sous un habit magnifique, qui lui promit de le déposer au seuil de Falkenburg s'il consentait à passer la nuit à chasser avec lui. Pécopin accepte. Aussitôt une troupe de cavaliers vêtus comme des princes, montés comme des rois, sortent de l'épaisseur des bois; et la clairière se remplit des aboiements de la meute la plus étonnante que Pécopin ait jamais vue (nous la connaissons). Et le vieux seigneur sonna du cor comme s'il avait le tonnerre dans la poitrine. Quelle chasse et quelle nuit! Pécopin se crut un instant dans les Cévennes, puis dans les Pyrénées, puis dans l'Inde. Tout à coup il se trouva devant un édifice magnifique comme un palais, menaçant comme une caverne, muet comme un tombeau. Son cheval monta les degrés du perron et, à travers une enfilade de salles illuminées et désertes, arriva dans une prodigieuse salle babylonienne où Pécopin reconnut, autour d'une grande table éclairée par un chandelier à sept branches, dont Nemrod occupait le haut bout sur un trône d'or, tous les fameux chasseurs depuis Cyrus jusqu'à l'abbé de Saint-Denis, Fardulfus. Et tout à coup une porte s'ouvrit : le vieux seigneur, maître de la chasse, parut suivi de sa meute et de deux cents valets qui soutenaient sur leurs épaules à la lumière des flambeaux un immense plat d'or où gisait le cerf rôti. « Tu viens bien tard! » dit Nemrod au vieux seigneur en lui montrant les fenêtres qui commençaient à pâlir. Mais Pécopin, qui prenait conscience des sortilèges démoniaques dont il était assiégé, se tourna furieux contre le vieillard. « Rends-moi Bauldour! », s'écria-t-il. — « Eh, qui te dit que je ne te la rendrai pas! » répliqua le vieil homme. A ce moment un coq chanta. « Il y avait je ne sais quoi, dit le conteur, de terrible dans ce chant clair, métallique et vibrant qui traversa l'oreille de Pécopin. Tout s'évanouit; le jour se levait; il reconnut Falkenburg. Il s'élança vers la chambre de Bauldour où il entendait le bruit d'un rouet. Une vieille femme lui ouvrit, « courbée, pliée, cassée, tannée, rouillée, éraillée, écaillée, renfrognée, ratatinée et rechignée », qui lui sauta au cou. C'était Bauldour. La nuit de chasse du diable avait duré cent ans. D'horreur, Pécopin déchira ses vêtements, s'arracha les cheveux et vit qu'ils étaient blancs. Il avait, en déchirant ses vêtements, brisé la chaîne de son talisman et l'avait jeté au torrent. A l'instant même il avait vieilli d'un siècle.

Cette légende, que l'invention de Hugo a située en Allemagne, n'a presque rien d'allemand, rien de ce caractère à la fois idyllique et macabre que nous offrent si souvent les *Contes et les Ballades d'outre-Rhin*. Elle cherche moins à nous effrayer qu'à nous éblouir. C'est un jeu d'imagination soutenu par un art exubérant, mais splendide. Elle crée un genre, dont elle reste un chef-d'œuvre : celui de la légende traitée pour sa valeur esthétique avec toutes les ressources de l'art. C'est de Hugo que procéderont Flaubert lorsqu'il écrira la *Légende de saint Julien l'Hospitalier* et, avec plus de discrétion, Anatole France (1).

On admire la fécondité de cette fantaisie toujours active. Du reste, aucun voyageur ne nous produit un pareil effet d'être perpétuellement en vigie. Quand dort-il ? On le dirait toujours au guet de ce qui luit et de ce qui fuit, l'oreille tendue, l'œil rapace : couchers de soleil, crépuscules inquiétants, fantasmagories du clair de lune, ou belles nuits fascinantes, spectacles inachevés qui ont encore plus de prestige, tous les grands drames du paysage, à toutes les heures, se jouent devant nos yeux quand nous feuilletons ses livres. Mais, si nous nous sentons entre les mains d'un incomparable artiste, parfois aussi l'homme nous émeut. C'est l'homme, avec ses souvenirs d'enfance, qui, en présence du Tombeau des Rois Mages à Cologne, nous confiera que rien au monde ne le charme plus que « cette légende des *Mille et une Nuits* enchâssée dans l'Évangile ». Connaissez-vous une plus charmante définition de ce conte merveilleux ?

On se rappelle peut-être un poète lyonnais, Soulayr, qui fut presque célèbre pour un sonnet, *Les Deux Cortèges*. Deux cortèges se rencontrent à l'église : un baptême, un enterrement. Les deux mères se croisent : la mère heureuse pleure en voyant le cerceuil ; et celle qui pleurait sourit un nouveau-né. C'est médiocre. Hugo, qui appelait les antithèses ou que les antithèses poursuivaient, comme vous voudrez, a vu ces deux cortèges dans la cathédrale de Sens. « Il y avait là deux enfants, dit-il. On allait baptiser l'un ; on allait enterrer l'autre... Deux innocents allaient commencer à vivre tous les deux en même temps, l'un sur la terre, l'autre au ciel. Il y avait dans cette ombre une mère ravie et une mère désespérée. Pour ne pas troubler cette grande rencontre de deux mystères, je m'étais retiré près de la porte. Je ne voyais plus rien ; mais j'entendais tout au fond de la cathédrale, dans la vapeur des chapelles lointaines de l'abside, des voix divines, des voix d'enfants, des voix d'anges qui chantaient le chant des morts, et, tout à côté de moi, une voix d'homme lente et basse qui murmurait à l'oreille du nouveau-né les graves recommandations du baptême. Dans l'état de réverie presque visionnaire où j'étais tombé, je croyais voir deux portes du ciel entr'ouvertes. Par l'une, une âme revenait vers Dieu ; par l'autre, une âme s'en allait vers nous. Le chant de rentrée me paraissait joyeux ; les conseils du départ me semblaient tristes. » C'est autre chose que la petite chose conventionnelle de Soulayr.

D'ailleurs, chaque fois que Hugo rencontre la mort, il se surpasse. Le tombeau est son Thabor. Sa visite au charnier de Bordeaux à cette horreur qui n'est supportable que sous sa plume ou dans la poésie d'un Villon. Le cimetière de Saint-Michel avait été dévasté en 1793 ; mais quand on eut arraché les cercueils du sol, la pioche rencontra des corps desséchés et conservés presque intacts dans l'argile. On les plaça debout, adossés au mur, dans la crypte du campanile que la foudre avait décapité et qu'on avait alors surmonté d'un télégraphe. « Quel contraste ! s'écrie Hugo. Sur son faite... un télégraphe qui gesticule et se démène comme Pasquin... qui détaille minutieusement toutes les pauvretés de l'histoire du jour et de la politique du quart d'heure... les grands événements microscopiques, les infusoires qui se font dictateurs, les volvoques qui se font tribuns, les vibrons qui se font tyrans, toutes les petites choses dont se comportent l'homme qui passe et l'instant qui fuit, et, pendant ce temps-là, à sa base... dans une crypte on n'arrive ni un rayon, ni un bruit, un concile de spectres assis en cercle dans les ténèbres parle tout bas de la tombe et de l'éternité. » C'est du Bossuet première manière, un peu plus théâtral.

Il avait commencé par Bordeaux et le charnier de Saint-Michel, en juillet 1843, son voyage aux Pyrénées avec sa compagne habituelle, Juliette Drouet. De Bordeaux il gagna Bayonne où les souvenirs de sa mère et de son premier amour lui revinrent au cœur. A Biarritz, comme il se promenait à marée basse, il

entendit une voix qui sortait de derrière un rocher et qui jetait aux échos :

Gastibelza l'homme à la carabine
Chantait ainsi :
Quelqu'un a-t-il connu dona Sabine,
Quelqu'un d'ici ?
Dansez, chantez, villageois, la nuit gague
Le mont Falou.
Le vent qui vient à travers la montagne
Me rendra fon.

Une belle jeune fille qui nageait se souleva à moitié hors de l'eau et lui dit : « Senor estrangero, conoze usted cette chanson ? — Je crois que oui, répondit-il. Un peu ».

Le 27 juillet, il franchit la frontière espagnole ; et il entendit l'horrible bruit des vieilles charrettes à bœufs qui lui parut une délicieuse musique, car elle lui rappelait les montagnes traversées pendant des années bémies. Les alentours de Saint-Sébastien avaient été ravagés par la guerre civile. Il aima le bourg nommé *Le Passage* où il habita une cabane soudée à un palais, ne sachant s'il était chez des paysans ou chez des grands seigneurs. Ce grand portraitiste des monuments et des agglomérations humaines ne nous a pas donné de peinture plus colorée, plus vive, plus baignée de ciel, plus gaie que celle de ce petit Eden en Guipuzcoa. Il revit la grande rue d'Eruni qui est un livre magnifique où l'on peut lire page à page, maison à maison, l'architecture de quatre siècles. L'Espagne l'enthousiasmait. Il y retrouvait sa verve de don César de Bazan pour la célébrer. Pays unique ! Les mendiants ont des bijoux ; les mesures des armoiries. « Tous les soldats jouent de la guitare dans tous les corps de garde. Les prêtres grimpent sur l'impériale, fument des cigares, regardent les jambes des femmes, mangent comme des tigres et sont maigres comme des clous. » Il arriva à Pampelune où il n'était jamais venu, mais qu'il reconnut. Et il lui souvint de ses vers des *Orientales*, un soir qu'après une longue visite à la cathédrale, il se promenait sur les remparts. Il entendit le grincement des chaînes du pont-levis et l'ébranlement sourd de la herse qui retombait. La lune se levait. Il murmura :

Toujours prête au combat, la sombre Pampelune
Avant de s'endormir aux rayons de la lune
Ferme sa ceinture de tours.

Tout imprégné de cette Espagne, il revint à Bayonne, prit la route d'Orthez et de Pau et poussa jusqu'à Cauterets en passant par Lourdes dont il admira le donjon sur son rocher. A Cauterets il écrivit à Louis Boulanger une lettre sur les deux nuits qu'il y avait passées, l'une pluvieuse, l'autre sereine, et sur la vie crépusculaire et nocturne des objets que nous nommons inanimés. Il vit Gavernie, Luz. Au commencement de septembre, il était à Auch, puis à Agen, puis à Périgueux, puis à Angoulême. D'Angoulême, par Jarnac, Cognac, Saintes, il suivit l'étroite et claire Charente qui entre dans les marais et devient une flaque de boue que la marée remue et rend fétide. Le 8 septembre, il arriva dans l'île d'Oléron. Il était, sans savoir pourquoi, accablé de tristesse. Cette île lui paraissait sinistre, « un grand cerceuil couché dans la mer ». Il avait la mort dans l'âme. Le lendemain il visitait Soubise où l'avait peut-être attiré la vieille maison délabrée des Rohan. Il était là devant ce vaste paysage marécageux, devant cette eau lourde, ensoleillée et triste, attendant sans doute le bac de Rochefort, lorsque, ayant soif, il entra dans un café et demanda de la bière. On lui apporta une bouteille et le journal. Il l'ouvrit. Un témoin le vit pâler et porter la main à son cœur. Le journal racontait la catastrophe de Villequier ; sa fille Léopoldine, son enfant préféré, mariée depuis six mois, s'était noyée avec son mari, le 4 septembre, en traversant la Seine. Il revint précipitamment à Paris. Ce fut la fin de ses voyages avant l'exil. Désormais le problème de l'an-dé-là l'obsédait encore plus. Sa fille morte ne le quittera pas. Quand, à Jersey, il consentira un soir, sur l'insistance de M^{me} de Girardin, à écouter la table tournante, c'est elle la première qui lui parlera. La mort de Léopoldine, la plus grande douleur de sa vie, la plus inconsolable, est dans le renouvellement de sa forme et de sa poésie, dans l'approfondissement de sa conception du monde. Mais il faudra douze ans pour qu'il nous livre son *Pauca mea*, son immortel sanglot. Pendant les deux premières années, il n'écrivit rien sur son deuil, et il n'eut jamais le courage de donner une forme définitive aux notes qu'il avait prises depuis Pampelune, de recommencer, mais les yeux ouverts cette fois, la dernière partie d'une route qui le menait à cette horreur.

ANDRÉ BELLESSERT.

(1) Je la comparais aussi au *Shogun rasé* de Meredith.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La Liturgie nuptiale.

Sous ce titre, M. l'abbé Croegaert, professeur au séminaire de Malines, vient de publier un commentaire méthodique, savamment documenté, du rituel du mariage, qui se présente à nous sous le couvert de la haute approbation, particulièrement élogieuse, de dom Capelle, l'Abbé Coadjuteur de Mont-César.

Il faut applaudir à la publication de cet excellent opuscule, en favoriser une large diffusion, choisir l'édition de luxe comme cadeau de fiançailles, utiliser l'édition ordinaire comme manuel pour l'enseignement scolaire, pour les cercles d'études, en un mot le recommander et le propager dans toutes les classes de la société.

Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas de matière religieuse moins connue, moins appréciée, moins comprise et qu'il s'en rencontre peu d'aussi importante. Il n'est pas si éloigné le temps, il n'a peut-être pas entièrement disparu, où des catéchistes ignares omettaient par pudibonderie la leçon du catéchisme sur le mariage ou passaient là-dessus à la légèreté. Il importe cependant de faire d'autant plus la lumière sur cette question vitale que l'esprit public est en Belgique enténébré, obnubilé par la notion laïque, blasphématoire, impie du mariage dit civil, sous l'empire du second alinéa de l'article 16 de la Constitution : « Le mariage civil devra toujours précéder la bénédiction nuptiale, sauf les exceptions à établir par la loi, s'il y a lieu ».

Mariage civil, deux mots qui hurlent d'être accouplés autant que baptême civil, eucharistie civile, contre-sens absolu, négation insulente du seul et unique mariage valide et légitime entre baptisés, le contrat-sacrement, stupidement qualifié dans ce monstrueux article 16 de « bénédiction nuptiale ».

Corruptive dans sa source, la notion sublime, surnaturelle du mariage s'est oblitérée dans l'esprit de la masse. On l'a décoloré, on l'a ravalé jusqu'à la conception d'un simple contrat que l'on passe devant l'officier de l'état civil et auquel on surajoute une cérémonie religieuse comme un simple additif, un appendice, un accessoire décoratif. On se rend en grand gala à l'hôtel de ville, on passe sous le dais d'une maquette sur un tapis persan ou smyréen, on entre solennellement dans une salle mensongèrement qualifiée de salle des mariages et un monsieur, ceint de l'écharpe tricolore, pontifiant avec une dignité de père noble de l'opéra-comique prononce du haut de sa cravate un *conjungo* qui n'a pas de sens, qui ne renferme pas un atome infinitésimal de vérité. Ce monsieur n'est qualifié que pour enregistrer, anticipativement le mariage, qui sera célébré plus tard à l'église, indiquer les effets civils de l'union à contracter en donnant lecture des articles du Code la concernant et, si cela lui chante, féliciter les fiancés, les futurs conjoints, du bonheur qui les attend.

Le Concordat du Latran, signé le 11 février, entre le Quirinal et le Vatican, a fait pleinement droit à la vérité en matière matrimoniale. Les dispositions stipulées sur ce point sont l'idéal, me disait Son Eminence le Cardinal Van Roey.

En vertu du Concordat, « l'Etat italien reconnaît au mariage réglé par le droit canonique tous les effets civils. Les publications de mariage seront effectuées dans les églises paroissiales et également dans les mairies. Immédiatement après la célébration du mariage, le prêtre expliquera aux époux les effets civils de cette institution en leur donnant lecture des articles du code ayant trait aux droits et aux devoirs des époux et il rédigera l'acte de mariage dont il transmettra dans un délai de cinq jours, copie intégrale à l'autorité communale, afin qu'il soit transcrit sur les registres de l'état civil.

» L'examen des causes concernant la nullité du mariage et les dispenses, le mariage célébré et non consommé est réservé à la compétence des tribunaux et dicastères ecclésiastiques. »

Ainsi tombe par un accord loyal et éclairé, l'unique prétexte

de la précession des formalités civiles, mis en avant pour assurer l'ordre public. On a prétendu que l'état civil matrimonial devait être enlevé au clergé paroissial pour obtenir la régularisation des écritures. Le Concordat italien pare à la difficulté et concilie tous les droits par la publication simultanée des mariages à l'église et à la mairie, et par la transmission des actes des mariages dressés par les curés aux officiers de l'état civil qui en tiennent les registres.

Ces dispositions sont inspirées par cette idée si simple, si droite, si véridique : *entre baptisés, le contrat est sacrement*, donc essentiellement un acte religieux qui ne peut être régi dans sa substance que par l'autorité religieuse. C'est plus clair que le cristal.

Le lien contractuel indissoluble par lequel l'homme se livre à la femme et la femme à l'homme, il a plu au Christ de le surnaturaliser, parce que cet homme et cette femme sont des êtres surnaturalisés par leur baptême. Il Lui a plu d'en faire un signe producteur de sa grâce, le symbole de sa propre union avec l'Eglise, son épouse, pour la génération des élus, la croissance de son corps mystique. Il Lui a plu de faire de l'union conjugale ce mystère de grandeur divine. Il Lui a plu de conférer aux contractants représentants l'un, le Christ lui-même, l'autre, l'Eglise, une sorte de pouvoir sacerdotal par lequel ils s'administrent l'un à l'autre le sacrement de mariage, se communiquent l'un à l'autre la grâce qui les sanctifie.

Il l'a voulu, il l'a réalisée, il a créé cette noblesse et cette puissance surnaturelles. Il a mis tout cela dans deux mots échangés : *Je te prends pour épouse. Je te prends pour époux*, dans l'émission du consentement. Il a fait cela ; de quel droit l'Etat peut-il se dresser devant le Christ, devant la conscience chrétienne et dire : Je ne connais pas cela, j'ignore, je rejette le contrat-sacrement, je ne retiens que le contrat et je prétends qu'il soit stipulé devant moi tout d'abord. Usurpation odieuse, sacrilège ; attentat aux droits, à la liberté de la conscience.

Le contrat-sacrement, réalité d'essence religieuse, régi par l'Eglise, ne peut être passé sur son ordre formel, que devant le prêtre, le premier témoin, en face de l'Eglise. C'est avant la messe que le mariage est célébré et la *bénédiction nuptiale* rite antique, vénérable, qui appelle sur l'épousée, la surabondance des bénédictions divines, est insérée dans la liturgie de la messe dite pour l'époux et l'épouse déjà institués. Simple sacramental, et non sacrement, elle tire son efficacité exclusivement de la puissance des prières de l'Eglise. Mais de la formule de l'article 16 le mot a passé dans l'usage presque universel pour désigner le sacrement lui-même, si bien qu'on peut lire dans les plus élégantes lettres de faire part cette annonce pour le moins ridicule : « La bénédiction nuptiale sera donnée par Monsieur X... » qui ne célébrera pas même la messe dans laquelle s'enchaîne la bénédiction.

M. l'abbé Croegaert restitue toutes les vraies notions, illustre la magnifique doctrine du mariage par les écrits de maîtres éminents, le cardinal Mercier, dom Lambert Baudun, le cardinal Van Roey dont il cite l'allocut prononcée au mariage du duc de Brabant et de la princesse Astrid. Me sera-t-il permis de rappeler à ce propos le succès qu'obtint ce discours loué par le Roi, admiré par la presse qui rappela Bossuet. Or, Son Eminence sera la première à le reconnaître : elle avait simplement formulé en bon style épiscopal la notion chrétienne du mariage, beauté si peu connue qu'elle n'eut qu'à paraître pour provoquer l'admiration.

M. l'abbé Croegaert a profondément étudié le cérémonial du mariage dont il analyse tous les rites pour en donner la plus juste idée, à la lumière de l'histoire et du symbolisme.

Quelle richesse de précieux détails sur le lieu primitif de la célébration du mariage *in facie Ecclesie* devant la façade au portail historié par la parabole des Vierges sages et folles attendant la venue de l'Epoux, sur la *marche nuptiale*, enfin comprise, du portail à l'autel pour la messe, sur l'anneau emprunté à Rome accompagnant la tradition des arrhes de la dot, sur le voile nuptial, le couronnement, le baiser des époux, sur la bénédiction nuptiale, la liturgie de la messe.

Il y a un acte religieux d'une opportunité et d'une beauté saisissante sur lequel l'Eglise insiste dans son rituel nuptial : c'est la communion des nouveaux époux, scellant leur mariage par la chair et le sang du Christ, s'unissant l'un et l'autre par la manducation eucharistique dans les profondeurs de la divinité.

Cette communion désirée par l'Eglise et correspondant si bien aux vœux de la plupart des intéressés qui se voient obligés de l'anticiper, est rendue matériellement impossible par la comparaison à l'hôtel de ville pour l'accomplissement des formalités civiles. Le seul moyen pour les époux de pouvoir communier à leur messe de mariage, est de se rendre la veille à la maison communale, en toute simplicité, pour déférer à l'article 16, et de permettre ainsi à une heure plus matinale, vers 10 heures, la célébration du mariage et de la messe nuptiale.

Il faut lire dans le très intéressant opuscule de M. l'abbé Croegaert le commentaire doctrinal de tous ces rites, les uns empruntés à l'antiquité païenne et adaptés, les autres directement établis par l'Eglise pour comprendre toute la beauté profonde, la splendeur surnaturelle, et j'ajoute toute la poésie du mariage chrétien.

L'auteur a eu l'heureuse idée de publier les textes commentés et même les variantes rituelles de quelques diocèses, Malines, Bruges, Tournai et Liège. J'ai l'intime conviction que la masse des lecteurs fera dans cet opuscule de véritables découvertes. Ils prendront conscience de leur religion, ils la voudront alors pratiquer telle qu'elle est, non pas formaliste, mais vivante, pleine de lumières et d'inspirations. Que de notions fausses seront dissipées ! Combien de femmes, par exemple, attachent aux relevailles leur véritable signification : rentrée au temple, action de grâces pour l'heureuse issue de la maternité, imploration des bénédictions du ciel sur la mère, sans aucune idée de purification comme dans le rite mosaïque.

Je m'arrête dans ce développement qui risque de s'allonger sans mesure et je conclus par ces mots. Pas de réforme sociale sans la famille comme support. Pas de famille sans le mariage qui en est le principe. Pas de mariage vraiment compris et pratiqué sans la liturgie nuptiale qui l'éclaire et le vivifie.

J. SCHYRGENS.

Conférences Cardinal Mercier

La prochaine séance aura lieu le mardi 26 février, à la salle Patria (5 heures).

M. Philippe de LAS CASES, du barreau de Paris, y parlera de :

La Justice et son Palais

Le jeudi 28 février M. André BELLESSORT donnera sa septième conférence sur :

VICTOR HUGO :

Le lyrisme des « Contemplations », des « Quatre Vents de l'Esprit » et de « Toute la Lyre ».

BELGIQUE

Une enquête sur la décentralisation

La Terre wallonne a posé à quelques personnalités flamandes wallonnes et bruxelloises ces deux questions :

I. Estimez-vous que notre régime linguistique, même — ou surtout — après les réformes apportées depuis 1873, ait véritablement servi l'unité et la concorde nationales ?

II. Pensez-vous qu'un régime de décentralisation puisse assurer les droits linguistiques des deux peuples, sans dommage pour l'unité nationale ?

Dans cette hypothèse, quel système réaliserait le plus efficacement cette double fin ?

Il nous paraît qu'une enquête sur le problème flamand devrait être conçue autrement. Et s'il nous était demandé de poser deux questions à ce sujet, voici comment nous les formulions :

1^o Quelle est, d'après vous, la situation en Flandre ?

2^o Les faits étant tels que vous venez de les décrire, quelle solution préconisez-vous ?

Quoiqu'il en soit, la Terre wallonne a donc posé les questions reproduites plus haut et son numéro de février nous a apporté les premières réponses. Signalons ici les plus importantes.

Et voici d'abord celle du docteur J. Bordet, professeur à l'Université de Bruxelles :

1. Je ne le pense pas. Certes, les réformes apportées au régime linguistique eussent servi l'unité nationale si elles s'étaient régulièrement inspirées des principes de liberté et de justice. On ne peut contester que pendant longtemps la langue flamande a été discréditée et que par suite les citoyens belges ne connaissant que le flamand se trouvaient en fâcheuse posture vis-à-vis des services publics, de l'administration, de la justice, etc. Il fallait donc restaurer, non pas, comme on le dit parfois abusivement, l'égalité des langues, mais l'égalité des droits de tous les citoyens en matière de langues. Notamment, les services publics devaient être organisés de façon à faire face à toutes les nécessités linguistiques, et il était urgent que l'enseignement officiel donnât satisfaction aux préférences des familles quant au choix de la langue véhiculaire servant à l'instruction des enfants.

Tels étaient le but et la raison d'être du mouvement flamand. Mais celui-ci, perdant malheureusement la notion claire des réalités et le sentiment d'une juste mesure, s'est laissé entraîner à commettre une série de fautes dont les plus regrettables paraissent être les suivantes :

a) Il s'est imprégné de mysticisme, et s'est imaginé qu'il suffit, pour préparer sagement l'avenir, de glorifier le lion de Flandre en invoquant un passé dont le retour est impossible. Exaltant les instincts raciaux, il a fait éclore un nationalisme étroit, parfaitement incompatible avec le principe moderne d'une solidarité croissante entre les hommes, quelle que soit leur origine, et très difficilement conciliable avec l'impérieuse nécessité, si l'on veut constituer une Belgique durable et cohérente, d'avoir toujours présent à l'esprit l'adage selon lequel « Belge est le nom de famille, Wallon et Flamand n'étant que des prénoms ». Il est, hélas, des flamingants qui proclament la maxime contraire. Certes, il serait injuste de confondre l'activisme avec le mouvement flamand proprement dit, mais il est certain cependant que l'activisme est un flamingantisme exacerbé, que l'aveugle passion a rendu criminel, et chacun sait d'ailleurs qu'entre flamingants et activistes existent des intermédiaires assurant la transition.

b) Le mysticisme engendrant naturellement l'intolérance, le mouvement flamand a usé de contrainte envers les Flamands eux-mêmes, en proclamant non sans grandiloquence que ceux-ci ont l'impérieux devoir de rester fidèles aux traditions historiques, de cultiver avec amour la langue de leurs ancêtres et de ne jamais lui substituer le français. Or, il va de soi que tout citoyen belge, qu'il soit né en Flandre ou ailleurs, peut secouer les chaînes du passé et vivre dans le présent en jouissant du droit, garanti d'ailleurs par la Constitution, de manifester des préférences en matière linguistique. Comme la liberté de conscience, la liberté linguistique est, de toute évidence, une prérogative intangible. Et cependant, le mouvement flamand est parvenu à imposer à la Flandre un régime d'oppression fondé sur cette idée archaïque que la langue maternelle ou familiale de chacun doit être la langue de l'ambiance, c'est-à-dire

que, lorsqu'on est né en Flandre, on doit être instruit en flamand.

c) Sans sacrifier aucune de ses revendications légitimes, le mouvement flamand aurait pu, comme le bien du pays l'exigeait, faire preuve vis-à-vis des Wallons d'un sincère désir d'entente et de concorde. Or, il s'est montré vindicatif et brutal. Par exemple, s'il est vrai que le personnel de l'administration centrale doit être composé de façon à donner, en matière linguistique, toute satisfaction au public ou aux administrations locales, il est certain néanmoins que ce but peut être atteint sans que tous les membres de ce personnel soient forcés de connaître le flamand, et surtout sans être obligés d'en avoir acquis la « connaissance approfondie ». Cette expression inscrite dans la loi permet de réclamer des postulants en général une instruction flamande dépassant de beaucoup les besoins réels de la pratique, c'est-à-dire qu'elle crée une injustice criante en rendant l'accès des situations officielles beaucoup plus facile pour les candidats flamands que pour les candidats wallons. S'ils avaient gardé de vue qu'ils ont à tous égards un intérêt considérable à savoir le français, tandis que la connaissance du flamand, abstraction faite de cette question d'admissibilité aux emplois publics, ne confère aucun avantage important aux Wallons. S'ils avaient voulu se montrer raisonnables, les Flamands cultivés n'auraient pas méconnu que le français est une langue universellement admirée, qu'eux-mêmes sont fort heureux de la connaître et devraient par conséquent souhaiter que tous leurs compatriotes la connussent comme eux, que le français remplit depuis des siècles, tant entre les populations flamande et wallonne qu'entre celles-ci et le reste du monde, un rôle de langue de liaison dont il serait absurde de contester l'investissable valeur. Ils auraient pris en considération ce fait indéniable qu'un Flamand ignorant le français n'est pas un homme instruit, tandis qu'un Wallon peut posséder une culture de premier ordre sans savoir le flamand. Sans aucun doute, on aurait dû étudier la question des langues dans l'administration en tenant judicieusement compte de tous les éléments du problème, on aurait pu lui apporter ainsi une solution juste et bien équilibrée, répondant à toutes les nécessités de la pratique sans sacrifier les Wallons aux Flamands sans créer l'antagonisme et le ressentiment.

II. Il sera bien difficile de se prononcer à ce sujet aussi longtemps qu'on ne se trouvera pas en présence de propositions claires et précises, qu'il serait sans doute très malaisé de formuler. Comment décentraliser? J'ai l'impression qu'on ne pourrait aller fort loin dans cette voie sans compromettre gravement l'unité de la nation. Les rapports entre les deux parties du pays sont trop multiples et trop étroits, les services publics couvrent le pays entier d'une trame subtile qu'on risquerait de déchirer en y touchant. Il est probable que les tentatives de décentralisation aggraveraient les antagonismes, accentueraient l'intolérance des majorités vis-à-vis des minorités, creuseraient entre les deux régions du pays, un fossé de plus en plus profond tandis qu'elles aplaniraient d'autre part les limites qui séparent la Wallonie et la Flandre des nations voisines et qui jusqu'ici ont été les frontières de la Belgique une et indivisible. Devons-nous souhaiter un pareil résultat? A coup sûr, mieux vaudrait renoncer à l'unité belge si la Belgique était condamnée à n'être plus jamais qu'une arène où deux races ennemies se livreraient bataille. Assurément, les Wallons pourraient à bon droit songer à rompre le pacte de 1830 s'il leur était définitivement prouvé qu'à l'avenir, on cessera de témoigner à la langue française le respect qu'on lui doit. Mais en réalité, la Belgique est viable. Elle peut connaître la prospérité par la paix et la collaboration sincère de toutes les énergies. Que faut-il pour qu'elle reste unie et puise une force nouvelle dans l'affection de tous ses fils? Il faut et il suffit que chaque citoyen se décide enfin à pratiquer la première et la plus nécessaire des vertus

sociales, qui est la déférence envers les idées et les sentiments du prochain, le respect du droit et de la liberté d'autrui.

Réponse de M. Camille Huysmans.

I. Je ne comprends pas fort bien votre question. De quel régime s'agit-il? Du régime de 1831, d'après lequel les Flamands n'avaient droit à rien? Du régime atténué, d'après lequel nous sommes des quarts de citoyens? Du régime d'égalité? Mais nous ne l'avons jamais connu.

L'unique régime qui semble donner satisfaction à certains groupes de Wallonie est le régime de 1831. C'est-à-dire le régime du privilège. Du censitarisme linguistique. Tout autre régime a été accueilli à chaque atténuation, par des protestations indignées.

Si le régime d'égalité, et même le régime atténué, aboutissent au même résultat, pourquoi poser la question comme vous le faites?

II. Je suis partisan de l'autonomie de culture et je suis adversaire de la séparation administrative.

Les Wallons doivent assurer le développement de leur propre civilisation, sans immixtion des Flamands — et vice versa. C'est un système à créer.

Mais le port d'Anvers et les charbonnages des deux côtes de la frontière linguistique ne sont ni flamands, ni wallons. Un grand pays industriel comme le nôtre aurait tort d'accepter la séparation administrative. Primum vivere!

Mais rien n'empêche de se rallier cependant à une politique de décentralisation dans le domaine intellectuel. Cela ne veut pas dire que le génie wallon ne doit pas réagir sur le génie flamand. Dans un pays comme le nôtre, il y aura toujours interpénétration. Voyez nos peintres. Si Verhaeren a écrit en français, Lucien Jottrand a écrit en néerlandais. Nous nous trouvons au point de jonction de deux grandes civilisations, à peu près comme la Pologne, qui est l'avant-poste latin d'expression slave.

Wallons et Flamands doivent vivre ensemble dans le même Etat. Ils forment deux groupes linguistiques différents. La Belgique est nécessaire à l'équilibre européen, et son unité morale a été consolidée par l'invasion de 1914.

Je suis donc partisan d'une entente loyale, basée sur le principe d'égalité et le respect de la loi. Je dois constater, malheureusement, que la loi n'est pas respectée, à aucun degré de l'échelle, et j'ai eu l'occasion de m'en rendre compte le jour où j'ai été interpellé, comme ministre, pour avoir appliqué la loi.

Laissez-moi vous dire en terminant que la situation d'infériorité des Flamands est due, moins à l'opposition des Wallons, qu'à l'inconscience des Flamands. Les Wallons ne toléreraient pas pendant vingt-quatre heures le régime qui nous est imposé.

Réponse de M. Jemissen, député de Liège

I. Je ne crois pas que les lois votées depuis 1873 aient servi l'unité et la concorde nationales. Elles n'ont été pour les Flamands que des « apéritifs » et bien loin de les apaiser elles ont saoulé ce mouvement flamand, désormais irrésistible, qui est la négation même de l'unité belge. Elles ont fait s'écrouler le rêve de 1830 et, certaines d'entre elles venant pourchasser jusqu'en Wallonie les fonctionnaires wallons, l'irritation est aussi grande au sud qu'est inassouvie au nord la passion germanisante.

II. Le salut de ce qui reste d'unité nationale, en même temps que la paix linguistique, c'est par définition, l'autonomie, au moins culturelle, des deux peuples qui forment la Belgique.

Les principes énoncés par M. Elie Baussart, en conclusion de son article de la Terre wallonne (numéro d'octobre 1928) sont, à cet égard excellents. On les trouve à la base de tous les projets que l'Assemblée wallonne étudia naguère : renforcement des pouvoirs

régionaux, diminution des prérogatives de l'administration centrale, c'est simple, c'est clair et c'est inéluctable. Comment hésiter encore depuis qu'un gouvernement de modérés a lui-même porté la hache séparatrice dans la pièce de résistance du régime unitaire : l'armée ! J'ai la conviction qu'avant dix ans, Flandre et Wallonie, qui jusqu'ici eurent à se plaindre l'une de l'autre et toutes deux d'un certain genre de Bruxellois, verront leurs destins rectifiés.

La Belgique en sera-t-elle fortifiée? Peut-être. Cela dépendra de l'orientation définitive du mouvement flamand, dont on avouera que, depuis la guerre, il prête à pas mal d'inquiétudes...

Réponse du vicomte P. Poulet, ministre d'Etat :

C'est avec un cordial empressement que je réponds à la gracieuse invitation que m'adresse la Terre wallonne en vue de prendre part au débat ouvert par elle sur la solution de la question des langues en Belgique.

Il y a longtemps que je souhaite un examen approfondi, objectif, entre les représentants autorisés de la culture flamande et ceux de la culture française. C'est cet examen contradictoire que je réclamaï, en cours des débats relatifs à l'Université flamande lorsque j'écrivais dans la Revue catholique des idées et des faits (numéro du 6 avril 1923) : « L'heure est venue pour les Flamands d'en découdre avec les Wallons. » Dans la presse anti-flamande on a odieusement travesti le sens de mes paroles. Quoique mon article fut animé des sentiments les plus amicaux et les plus unionistes, on prétendit y voir un appel à la guerre civile, alors qu'il s'agissait manifestement d'un appel à un débat contradictoire, destiné à préciser les positions respectives, et en les précisant, à les concilier. La mauvaise foi des attaques dont je fus l'objet à ce propos ressort manifestement de ce qu'il suffisait de consulter le texte flamand de mon article, paru, le même jour dans le *Standaard*, pour voir que tout appel à la violence était étranger à mes intentions. Je disais dans le *Standaard* : « Voor ons, Vlamingen, is het uur gekomen om onze zaken met de Walen in het reine te brengen : pour nous, Flamands, l'heure est venue de mettre au point, de tirer au clair, nos rapports avec les Wallons ».

Quoi qu'il en soit de cet incident que je crois utile de mettre une fois de plus au point, c'est avec joie, que j'ai reçu l'invitation de la Terre wallonne et que j'y réponds.

Première question.

Je pense qu'une distinction doit être faite à cet égard entre les réformes d'avant-guerre et celles d'après-guerre.

Je crois que les réformes de 1873 et de 1880, relatives au régime linguistique de la procédure pénale en pays flamand, celles de 1878, relatives à l'emploi des langues en matière administrative, celles de 1883 et de 1910, relatives à l'enseignement ont eu que de bons résultats. Elles ont fait droit à des griefs tellement évidents du peuple flamand que celui-ci les a accueillies avec une grande satisfaction, satisfaction qui aurait été plus grande encore et plus durable, si ces lois avaient été appliquées avec générosité et fidélité. D'autre part, ces lois ne modifiaient en rien (ou très peu) les situations existantes en Wallonie : elles n'ont pas suscité de ce côté, me semble-t-il, d'émotion ni profonde ni durable.

La loi de 1913 sur l'emploi des langues à l'armée, décrétée à la veille de la guerre, a soulevé des susceptibilités du côté wallon ; elle a incomplètement satisfait les Flamands. Elle n'a d'ailleurs pu, à raison de la guerre, qu'être peu ou pas appliquée : en dernière analyse, elle n'a suscité que des plaintes et des récriminations. Je constate simplement le fait, sans chercher dans quelle mesure les griefs étaient fondés. Cette recherche est superflue, puisqu'une loi nouvelle vient de régler, partiellement, la question. Quant aux réformes réalisées depuis l'armistice, je reconnais loyalement qu'elles n'ont guère servi la cause de la concorde nationale. Mais j'ajoute

que si l'on n'avait rien fait du tout, les résultats seraient encore beaucoup plus déplorables et fâcheux.

Pourquoi la loi de 1921 sur l'emploi des langues en matière administrative, et celle de 1923 relative à l'Université de Gand n'ont-elles pas contribué à servir et à renforcer la concorde nationale?

Du côté flamand, les lois laissent subsister des inégalités criantes, les unes, à raison de leur texte même, les autres, à raison de leur application incomplète.

Une université flamande avait été solennellement promise dans le discours du trône de 1918. Où est-elle? La loi de 1923 n'accorde au peuple flamand qu'un morceau d'université. Jetez les yeux sur la carte de l'Europe : quel est le peuple de 4 millions d'âmes qui n'a pas son université, c'est-à-dire son enseignement supérieur dans sa langue?

Le discours du trône de 1918 ne se prononçait pas d'une façon définitive sur l'emplacement de l'université flamande solennellement promise : il était entendu, il était promis que le pays donnerait son sentiment à cet égard. Or, aux élections de 1919 et de 1921, sur quelque 88 élus du pays flamand, 80 au moins réclamèrent au nom de leurs mandants que l'Université de Gand fut transformée en l'université flamande promise.

La Chambre des représentants acquiesça dans une large mesure au vœu formulé. Le Sénat, par une invraisemblable aberration, se mit en travers de ce vœu.

Faut-il plus pour expliquer l'amertume, l'irritation qui se développe chaque jour davantage chez les dirigeants de la pensée et de la culture flamandes?

Quant à la loi sur l'emploi des langues en matière administrative, elle constitue sans doute une réforme organique profonde, inspirée d'une pensée d'égalité. Mais il faut savoir reconnaître qu'elle n'est qu'incomplètement appliquée.

Ajoutons que les concessions faites aux Flamands par les lois de 1921 et de 1923 ont été accompagnées à leur adresse, de mise en suspicion patriotique qui ont à juste titre aigri les cœurs : activistes, suppôts de von Bissing, proboches, etc., aucune injure ne leur a été épargnée.

Comment des réformes octroyées de telle manière pourraient-elles favoriser la concorde nationale?

Ces réformes mécontentèrent aussi le pays wallon. La flamandisation partielle de l'Université y souleva des susceptibilités d'ordre, d'ailleurs purement sentimentales. Car cette flamandisation ne lèse aucun intérêt wallon proprement dit. Rarissimes sont les étudiants wallons inscrits à l'Université de Gand.

La loi sur l'emploi des langues en matière administrative souleva, de son côté, en Wallonie, des griefs qui ne sont pas d'ordre purement sentimental. Ils se rattachent à l'obligation imposée aux agents et fonctionnaires des administrations centrales de connaître les deux langues nationales. Obligation que, personnellement, j'estime justifiée. Comment peut-on raisonnablement prétendre à l'administration d'un pays bilingue sans connaître les langues nationales? Je ne crois pas qu'il existe un pays au monde où pareille prétention soit formulée. Mais je dois constater que les Wallons s'obstinent à ne pas vouloir de ce bilinguisme généralisé, obligatoire. Alors, je voudrais rechercher avec eux, amicalement, avec le désir de leur donner à cet égard les plus larges garanties — sans sacrifier d'ailleurs en rien le principe d'égalité entre les populations flamande et wallonne — je voudrais rechercher, dis-je, une solution qui sauvegardât tous les intérêts en cause, y compris celui de l'unité du pays.

La loi sur l'emploi des langues en matière administrative, telle qu'elle est sortie des votes de la Chambre, avait apporté certaines garanties aux Wallons. Le Sénat les supprima. Ce fut une lourde faute encore, qu'on est surpris de devoir reprocher à une assemblée aussi vénérable, aussi pondérée, aussi sage d'habitude.

Comment sortir de toutes ces difficultés?

C'est l'objet de la seconde question.

Je réponds catégoriquement : dans une très large mesure, un régime de décentralisation peut assurer les droits linguistiques des deux peuples sans dommage pour l'unité nationale.

Mais, à mon avis, il ne faut décentraliser qu'au point de vue du règlement des difficultés d'ordre linguistique.

Il n'y a aucune raison d'aller au-delà. Nos provinces et nos communes jouissent d'une très large autonomie. Il suffit de voir les initiatives si nombreuses qu'elles ont prises dans les domaines les plus variés. Abandonnons aux Provinces le soin de régler le régime des langues dans l'administration, dans les tribunaux et dans l'enseignement. Pourquoi les deux Flandres ne seraient-elles pas appelées à régler la question de l'Université de Gand? Pourquoi chaque province ne réglerait-elle pas la langue véhiculaire de l'enseignement au degré moyen et primaire?

Que de débats pénibles évités au Parlement! Que de frictions évitées entre Flamands et Wallons!

Pour le Brabant, le Conseil provincial pourrait être divisé — pour le seul règlement bien entendu du régime linguistique — en trois sections : les élus de l'arrondissement de Nivelles réglant la question dans cet arrondissement; ceux du Grand Bruxelles; ceux de l'arrondissement de Louvain.

La décentralisation provinciale ne serait toutefois pas d'une efficacité absolue : il reste les services de l'administration centrale et l'armée. Mais je crois une entente possible entre les Flamands et les Wallons. Certains échanges de vue qui ont eu lieu au cours des débats militaires ont esquissé les solutions conciliatrices. A mon avis, on peut très bien admettre que l'officier qui n'est pas appelé à commander des unités flamandes ne soit pas astreint à connaître aussi bien le flamand que l'officier appelé au commandement des unités flamandes.

De même dans les administrations centrales, la généralisation du bilinguisme peut très souvent être évitée. Mais il faut, en haut de l'échelle, en haut de la hiérarchie administrative, des agents de liaison, pour reprendre une expression de M. Destrée. C'est par ces agents de liaison que serait maintenu le cachet d'unité qu'il n'y a pas de raison de sacrifier.

On a quelquefois parlé de diviser la Belgique en trois régions administratives qui seraient gérées séparément : le pays flamand, l'agglomération bruxelloise, le pays wallon.

Pourquoi? C'est inutile et ce serait dangereux.

Inutile. Voyez donc les questions qui se traitent au Parlement. Jamais, celui-ci ne se divise en Flamands et Wallons, sauf lorsque la question des langues est en jeu. Décentralisons pour le règlement de celle-ci. Mais n'allons pas au-delà. L'autonomie provinciale et l'autonomie communale donnent déjà satisfaction et peuvent en donner davantage encore.

J'ai un jour dépouillé tous les votes que la Chambre avait émis au cours d'une de ses sessions. C'était celle de 1919-1920, si j'ai bon souvenir. Eh bien, sur 110 ou 120 votes par appel nominal, les voix des députés frontistes-séparatistes s'étaient toujours — sauf 5 ou 6 exceptions — confondues avec des votes de Wallons, de Bruxellois et de Flamands non séparatistes, quand le Parlement vote les budgets, quand il règle les traitements des magistrats, des professeurs, du clergé, quand il se prononce sur les questions sociales, sur les loirs de l'ouvrier, sur le régime des estropiés, sur le Code pénal, sur la durée du temps de service, sur les questions fiscales, sur les questions de douane, sur les questions scolaires, etc. Jamais on ne voit les Flamands voter tous oui, et les Wallons tous, non. Je le répète ce n'est que sur le règlement de la question des langues que l'antagonisme se montre souvent. Décentralisons donc pour le règlement de cette question. Il est inutile d'aller au-delà.

Ce serait, en outre, dangereux. L'union à deux n'a réussi ni en

Autriche-Hongrie, ni en Suède-Norvège. La République suisse, avec ses vingt-deux cantons, largement autonomes (comme nos neuf provinces d'ailleurs), et son pouvoir central unitaire, est le pays le plus solidement uni de l'Europe.

Imitons la Suisse, Cherchons là-bas les modèles nécessaires pour le règlement de la question des langues. Et les tristes et dangereuses querelles d'aujourd'hui seront bien vite oubliées.

FRANCE

L'Alsace

De M. René Johannet, dans la Revue française, dirigée par M. Antoine Redier, tous deux aussi bons catholiques que bons Français, ces lignes qui valent la peine d'être lues, relues et méditées :

Et je ne dis rien des affaires d'Alsace, par crainte d'effaroucher mes lecteurs. J'ai sur elles des idées à moi, très « paradoxales » et souverainement choquantes. J'ai une vénération profonde pour Mgr Ruth, un évêque bien trop chic pour nous, mais j'ai une espèce de reconnaissance, d'un point de vue purement français, pour l'abbé Haegy. Si j'ai la chance de n'être pas lapidé en disant cela, je développerai un jour cette idée : « Depuis 1793, l'abbé Haegy est le seul Français qui ait réussi à faire reculer le jacobinisme ministériel. En mon âme et conscience, je crois que, sans lui, l'Alsace serait laïcisée depuis longtemps. Les gouvernements républicains (c'est-à-dire jacobins) ont toujours tablé sur le patriotisme des « bons Français » (c'est-à-dire des poires) comme vous et moi, pour leur imposer, au nom de « l'intérêt national », les pires mesures laïcisatrices. » Mais je m'arrête. Vous voyez bien que ce n'est qu'un jeu, un paradoxe. Lâchez vos pierres. Ne m'écrasez pas. D'ailleurs, me direz-vous, l'abbé Haegy n'est pas Français. Evidemment. Il parle allemand : c'est un Boche.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (20, 17, 12, 11 ou 10 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnements accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la Revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

- | | |
|--|-----------|
| I. — Pour l'Allemagne occupée (militaires en service actif) | 10 belgas |
| II. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg | 11 belgas |
| III. — Pour le Congo belge | 12 belgas |
| IV. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger, Oubanghi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Egypte, Mexique, Equateur | 17 belgas |
| V. — Pour tous les autres pays | 20 belgas |

Voulez-vous :

ACHETER, VENDRE OU LOUER une maison?
 VENDRE OU ACHETER un terrain ou propriété rurale?
 CONSTRUIRE une maison de ville ou de campagne?
 TRAITER UNE OPÉRATION HYPOTHÉCAIRE
 comme emprunteur ou bailleur de fonds?

ADRESSEZ-VOUS à la

Générale Immobilière

18, rue de Suisse, - Téléph. 223.02

Répertoire d'affaires intéressantes à la disposition des clients.

Les Établissements "EXCELSIOR"

SOCIÉTÉ ANONYME

38, rue des Croisades, 38

BRUXELLES

HARPIC désinfecte et nettoie

Lavatory's, Urinoirs et Éviers
 SANS AUCUN TRAVAIL

SAMPIC dégorge et désinfecte

TOUTES LES TUYAUTERIES
 Prix spéciaux pour les INSTITUTIONS RELIGIEUSES

THE IMPORT TRADING C^o

7, rue de l'Official, LIÈGE - Tél. 6415

Maison HAENELOUR et FRANCART

Place de la Vaillances, 26

Tél. 67229 ANDERLECHT-BRUXELLES Tél. 67229

Dans votre intérêt : Avant de passer commande de vos statues, venez visiter nos ateliers et magasins ou demandez-nous photos et renseignements.

Statue polychromée pour l'intérieur,

Statues en ciment bétonné (garantie sur facture résistant à tous les climats). Atelier de sculpture Autels, Confessionnaux, Prie-Dieu, Piédestaux, etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LES MISSIONS

THÉVENET

SES CIGARETTES sont une merveille de présentation et de goût. Choix unique en Belgique d'objets de luxe, orientaux, merveilleux pour cadeaux.

180, rue Royale (face Astoria), BRUXELLES
 Téléphone : 242,17

ANVERS, rue du Berceau, 22

Maison Larcier

HRLOGERIE

15^a, Avenue de la Folson d'Or

BRUXELLES

Établissements Industriels M. Lambert

Entreprises Génér. des de Travaux Publics

27-29, rue du Bois de Linthout

Woluwe-St-Lambert

437

Les Voyages Ed. Goossens

15, rue Sainte-Gudule

Compte Chèques
 Postaux : 2351,81

Bruxelles

Téléphone :
 103,78

Voyages collectifs accompagnés

Congrès - Pèlerinages

Voyages individuels et à forfait

ENVOI GRATUIT, SUR DEMANDE, DES PROGRAMMES

438